

## **Mémoire de fin d'études : "Rencontre entre le paysage urbain et le paysage agricole au Thiers-à-Liège"**

**Auteur** : Simon, Thomas

**Promoteur(s)** : Occhiuto, Rita

**Faculté** : Faculté d'Architecture

**Diplôme** : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

**Année académique** : 2018-2019

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/7343>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

Travail de fin d'études présenté  
par Thomas SIMON

# RENCONTRE ENTRE LE PAYSAGE URBAIN ET LE PAYSAGE AGRICOLE AU THIERS-À-LIÈGE







UNIVERSITÉ DE LIÈGE – FACULTÉ D'ARCHITECTURE

# Rencontre entre le paysage urbain et le paysage agricole au Thiers-à-Liège

Travail de fin d'études présenté par Thomas SIMON en vue de l'obtention du grade de Master  
en Architecture

Sous la direction de : Rita Occhiuto

Année académique 2018-2019

Axe(s) de recherche : VTPR



## **Remerciement**

Je tiens en priorité à remercier ma promotrice, Mme Rita Occhiuto pour son temps, ses conseils et l'envie de nous faire acquérir notre propre regard sur le monde.

Merci à Mme Bénédicte Henry, Mr Marc Goossens et Mr Pierre Frankignoulle pour le temps consacré à lire ce mémoire.

Merci à Marvin Monseur pour son aide et ses conseils

Merci à Flora et Marie pour ces deux années de travail, de passion commune et d'amitiés.

Je tiens également à remercier ma famille, mes amis et mes proches qui m'ont apporté leur soutien.

## **Table des matières**

<b>I. Introduction</b>	9
Définitions de l'agriculture urbaine	15
Etat de l'art	22
Méthodologie	28
Attentes	30
<b>II. Matériaux</b>	35
Lignes, points, surfaces	41
Lignes	
Points	
Surfaces	
Les terrils	
Surfaces vertes restantes	47
<b>III. Discussion</b>	51
<b>IV. Hypothèse de changement</b>	65
Type de sol	
Action de la ville	
Un changement à entreprendre	75
Enjeux du paysage	78
La disparité comme qualité	
Limite	
Les usages	

Esquisse de projet	80
<b>V. Conclusion</b>	93
Bibliographie	97
Ouvrages	
Articles	
Cartes	
Liens	

« La beauté est dans les yeux de celui qui regarde »

Oscar Wilde

# I. Introduction

L'agriculture et le monde urbain changent, ils arrivent à un stade où une mutation de chacun est inévitable. Les besoins des villes en alimentation augmentent proportionnellement à leur évolution démographique. La mondialisation, fruit du capitalisme, nous a habitués à trouver toute l'année toute sorte de fruits et légumes provenant de tous horizons géographiques indépendamment de la saison. Cela prouve qu'on a cessé de donner de la valeur à la terre pour ce qu'elle produit. Cela implique qu'il faut importer ces aliments soit en cargo soit en avion, causant une augmentation du coût économique pour les consommateurs mais surtout un coût écologique pour la planète. Il faut plus d'énergie grise pour acheminer les aliments que pour les produire. L'économie liée à la mondialisation n'est plus viable pour le futur et pose des questions de développements majeures. Importer tous les types de produits durant l'année entière représente un surcoût insoutenable pour nos communautés. Les pays se spécialisent dans certaines productions perdant leur capacité de produire des aliments de base, les rendant dépendant les uns des autres. La Belgique est l'un des pays qui, en adhérant à la globalisation économique, doit remettre en question ce modèle de développement. Elle ne produit plus ses produits de base mais elle a adopté

un système productif centré sur la culture de grains et de fourrages au détriment de la culture de pommes de terre ; aujourd'hui un changement est à enclencher. Celui-ci dépendra de la prise de conscience qu'on pourra faire émerger.

Dans un monde où les plats préparés, les fast-foods et les conserves sont devenus la réponse naturelle à la compression du temps ou à un besoin induit par la société de consommation, le rapport à la nature commence à se perdre non seulement chez les citadins, mais en premier lieu chez le producteur qui pourrait à force d'industrialisation ne plus être reconnu comme agriculteur. Certains enfants ne savent plus à quoi ressemblent les légumes.

Cependant, un changement de mentalité au sein d'une partie de la population commence à se faire ressentir. La prise de conscience des enjeux écologiques et économiques d'une alimentation de proximité ouvre le champ des possibles. Un désir de manger plus sainement, de connaître la provenance des aliments, et de ramener la campagne en ville est clair. Cette envie de nature n'est pas récente, elle est simplement influencée par le contexte socioculturel de l'époque, prenons l'exemple de l'Angleterre où les cités jardins se construisent entre la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> en suivant les principes théoriques énoncés par Howard. La vision d'évolution urbaine promue par la théorie des «Cités jardin» porte sur le principe de ne plus opposer les types ville et campagne, mais de retirer les avantages de l'une et de l'autre. Ces Cités devaient être limitées en extension territoriale. Elles devaient être autonomes, car capables de produire tout ce qui servaient aux communautés d'habitants accueillis. Caractérisées comme des noyaux de petites tailles, elles étaient disposées autour d'un centre majeur comme des satellites. La limite de cette théorie et de ces expérimentations est venue au moment où on a cherché à faire des cités de plus en plus grandes, ce qui finalement éloignait les habitants des étendues qui constituaient encore «la campagne» : un bien commun de plus en plus idéalisé. Un autre exemple est le Paris du début du XIX<sup>ème</sup> siècle : une ville qui subit l'insertion massive des structures industrielles au sein d'un tissu dense et étriqué se transformant rapidement en un milieu pollué et difficile à vivre. En réponse à ce problème et sous l'impulsion de Napoléon III, influencé par les questions urbaines anglaises, et de

la bourgeoisie, on créa des parcs urbains et de grands espaces verts dédiés à l'ensemble de la population. Cette politique urbaine de requalification promeut l'idéal d'une bourgeoisie éclairée de se promener et se parer dans des lieux de nature reconstruit au sein de la ville moderne.

Aujourd'hui, après un XXe siècle qui a épuisé la charge innovante de la ville XIXe, ce désir de nature est à nouveau plébiscité par une partie des citoyens enclins au changement et portant un regard critique sur nos systèmes de productions, de quel type de nature il s'agit ?

S'agit-il d'un nouveau cycle du besoin de retrouver des espaces verts en ville : des lieux propices à la délectation et aux promenades ? S'agit-il de l'expression d'un simple besoin d'aménagements verts ramenant un peu de faune et de flore en ville ? Ou s'agit-il, par contre, du besoin de retrouver des véritables sites de production alimentaire équilibrée proches des habitats offrant la possibilité de manger des aliments cultivés à "Km Zéro" et si possible par les habitants mêmes ?

La simplification souvent faite autour de l'idée que « l'agriculture est Nature » est fautive. L'agriculture est ce qu'on appelle un artifice qui a été créé par l'homme afin de subvenir à ses besoins alimentaires. La nature est quant à elle, une colonisation naturelle de l'espace par le végétal, où l'intervention de l'homme n'a pas eu lieu.

Ce qui dans les faits, nous prouve qu'un retour de la nature introduite par l'homme est impossible en ville, la nature réinvestit les lieux seulement quand l'homme s'en écarte, et les friches en sont un bon exemple. Néanmoins, il est vrai que les friches peuvent devenir d'excellents lieux de nature. Celle-ci serait simplement accompagnée pour s'y balader, et cela serait amplement suffisant.

Plus récemment, des initiatives de différentes ampleurs voient le jour auprès des populations urbaines. On retrouve des pratiques diverses comme celles des potagers collectifs, des bacs à culture, des ruches sur les toits, etc. Ces activités de retour au travail de la terre sont le signe d'un nouveau désir de nature qui est en train de changer les modes de consommation. Cependant, leur efficacité est

faible, car seuls les habitants proches de ces initiatives ou proches du producteur en profitent directement. Même dans des conditions où les initiatives sont plus conséquentes, leur production ne permet pas aux plus grands nombres d'en profiter. Des nouvelles stratégies politiques voient le jour en Belgique car les décideurs aussi ont commencé à s'intéresser au sujet :

« [au] début de mon mandat, lorsque l'on parlait d'agriculture urbaine à Bruxelles, cela faisait sourire. Avec la Stratégie Good Food<sup>1</sup> que la Région bruxelloise a mise en place en 2015, une vision claire a été définie. En 2035, l'agriculture professionnelle en zone urbaine et périurbaine produira 30 % des fruits et légumes non transformés consommés par les Bruxellois. Un objectif de 5 % est envisagé en 2020 ».<sup>2</sup>

La problématique actuelle concerne les possibles premières options d'implantation de l'agriculture urbaine. Deux axes de recherche se développent, le premier opte pour les cultures hors sol et le deuxième pour la reconversion des modes de production allant de l'intensif (polluant et stressant les sols) au biologique en relation aux temporalités des lieux et des saisons.

12

La première option mise sur l'exploitation de la culture « hors sol » en utilisant des solutions telles que l'aquaponie ou la ferme verticale. Cependant, ces techniques ne permettent de répondre qu'à une partie des questions posées sans pour autant offrir un vrai retour aux sources pour les citoyens. De plus, certains restent sceptiques quant au coût de ce type de productions ;

« le développement de tours agricoles qui aujourd'hui émergent pose des questions plus problématiques liées notamment au coût de ses infrastructures, à leur pérennité et à leur technicité »<sup>3</sup>.

La deuxième option concerne l'exploitation des sols par la mise à jour des techniques de production devenues vétustes, non pérennisant et non respectueuses des sols ;

---

1 « La Stratégie Good Food, c'est bien plus qu'un slogan. Cette politique publique volontariste, lancée et portée par la Région de Bruxelles-Capitale pour une durée de cinq ans (2016-2020), vise à placer l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine, en l'abordant dans toutes ses dimensions, économiques, sociales et environnementales. » « La stratégie Good Food », GoodFood.brussels, s. d., <https://www.goodfood.brussels/fr/content/la-strategiegood-food>.

2 Céline Fremault, ministre bruxelloise de l'Environnement, de l'Énergie et du Logement

3 Rémi Janin, *La ville agricole : l'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*, 2017.

« les formes agricoles durables comme l'agriculture biologique ne doivent pas [être vues ou interprétés] comme un retour à des formes précédentes, souvent idéalisées dans cette perception urbaine de nature précédemment développée, mais à l'inverse [elles doivent] s'affirmer comme des formes agricoles novatrices et modernes ». <sup>4</sup>

Cependant toutes ces démarches vont dans le sens de l'économie et de l'écologie sans prendre en compte les qualités spatiales et culturelles de l'agriculture Urbaine. Les qualités de l'implantation et la pertinence du dessin de cette nouvelle agriculture, devraient s'appuyer de l'analyse du lieu, du quartier, de la ville ; en intégrant des notions de paysages, et de relations entre les citoyens et le paysage agricole

En Belgique les villes sont caractérisées par une croissance qui suit un processus de diffusion de l'habitat. Ce phénomène est appelé « étalement urbain » (Clément & Abrantes). Celui-ci correspond à une tendance d'abandon des centres urbains pour s'établir dans des milieux, dits « péri-urbains », situés aux marges des milieux denses des villes. Il s'agit donc d'une extension de l'habitat qui sur-investit l'espace de marge urbaine en altérant considérablement la densité et la qualité de ces espaces. Il s'agit donc d'une occupation progressive des terres agricoles présentes autour des villes. Cependant, lors de cet étalement urbain, tout n'est pas bâti et des grands espaces agricoles restent parfois enclavés par les extensions sauvages des quartiers périphériques. Dans ces milieux, suffisamment grands, la culture agricole peut servir à rendre aux terres un statut nouveau, profitant d'être entre la ville et la campagne où l'habitat quatre façades prend le dessus sur l'habitat mitoyen. Dans l'Histoire, les villes étaient souvent bordées de culture afin de nourrir la population. En Europe, des villes telles que Liège possède encore ces traces de cultures dans les quartiers la bordant, témoignant d'un grand passé agricole. Certains sont toujours visibles et d'autres peuvent encore resurgir. Le Thiers-à-Liège fait partie de ces quartiers.

Cependant, une crainte apparaît. L'effervescence croissante autour de l'agriculture urbaine et la course à produire plus et mieux laisse de côté une valeur

---

<sup>4</sup> Rémi Janin, *La ville agricole : l'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*, 2017.

importante, le paysage. L'absence d'une prise en considération des valeurs de l'ensemble paysager de ces milieux productifs, constitue un risque majeur. Ce qui finalement pourrait nous faire revivre un scénario tel que celui de l'après industrialisation où les friches sont la triste fin de ces lieux jadis vu comme l'avenir.

Ce travail de fin d'études a pour but de requestionner plus profondément les valeurs et les qualités paysagères que l'agriculture urbaine pourrait encore apporter à nos villes, en réalisant une analyse approfondie du quartier du Thiers-à-Liège, il est possible de comprendre l'adaptabilité d'une structure paysagère afin de permettre une réinsertion d'activités d'agriculture finalisées à l'amélioration des qualités urbaines.

La question qui en découle est :

**« comment les strates visibles et invisibles du passé et du présent du quartier du Thiers-à-Liège participent au développement paysager du lieu, tout en intégrant des solutions de développement des conditions de production ? »**

14

Pour répondre à cette question, deux sous-questions apparaissent :

L'agriculture urbaine peut-elle fabriquer du paysage et comment ?

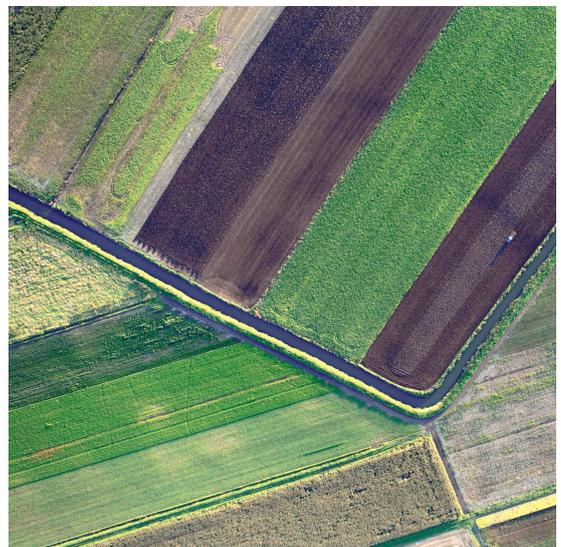
Comment les traces et les caractères particuliers qu'on retrouve en ville peuvent relancer une phase de nouveau développement ?

## Définitions de l'agriculture urbaine

Aujourd'hui, la vision qu'offrent les médias sur l'agriculture urbaine est trop limitée. Ces sources d'informations, véhiculent des idées trop restreintes, laissant de côté l'architecture du paysage, car elles offrent uniquement un point de vue sur la production de légumes, et d'élevage, accompagnant des nouvelles techniques telles que l'aquaponie ou les fermes verticales. Ils mettent en parallèle de l'écologie des principes tels que : le cycle court dont les médias font référence comme une démarche qui a pour objectif de minimiser le nombre d'intermédiaire entre le consommateur et le producteur. On retrouve également des principes de sécurité alimentaire, qui permettent à des familles à faible revenu de pouvoir consommer des produits de qualité à des prix justes, offrant dans la continuité un revenu au producteur équivalant à son temps de travail. Ces principes sont l'une des bases sur laquelle l'écologie repose. Cependant, ces informations, qui sont d'abord véhiculées par les médias et puis par les interactions sociales, façonnent l'imaginaire agricole des gens. Ils veulent souvent que l'information soit courte, claire et précise, ceci implique de faire

des choix. Ceux-ci vont souvent dans le même sens et donc ils finissent par limiter la conception de l'agriculture que peut avoir le public. Faisant oublier que :

- l'agriculture est un travail sur le milieu fait par l'homme ;
- il s'agit d'une pratique de transformation. Faisant de ce qui était naturel, un paysage humanisé, c'est-à-dire touché et redessiné par l'homme. C'est ce qu'on appelle « un tiers paysage » depuis la Renaissance. Le champ cultivé, cet artefact comment façonne-t-il le paysage ? Comment influence-t-il les milieux ? Ce travail de la terre fait par l'homme façonne notre monde, notre paysage. Vu du ciel, les dessins qu'il forme deviennent aux yeux de certains une œuvre d'art.



Ces aspects poétiques ou esthétiques sont des caractères implicites de ces lieux travaillés par la main de l'homme et lorsqu'on s'intéresse à l'agriculture aujourd'hui, ils sont souvent oubliés, voire ignorés.

Des recherches sur des nouvelles techniques de productions, plus modernes, plus rapides et/ou moins énergivores d'espaces sont en cours. Celles-ci débouchent actuellement sur des techniques telles que des fermes verticales, c'est-à-dire des grandes constructions où des plantes vivent hors-sol sous une lumière constante. Ici, pour une production équivalente à une culture en terre biologique, utilisent moins d'espace, car leur organisation suit un schéma d'exploitation vertical et non pas horizontal. L'aquaponie est une autre technique à circuit fermé qui fonctionne sur base d'un système de plantations alimentées par l'eau et les excréments produits par l'élevage de poissons tropicaux. Ces recherches sont bien valorisées malgré le coût important de la fabrication d'une ferme verticale par exemple.

16

Pourtant dans toutes ces recherches, le retour à la "nature"<sup>5</sup> n'est pas possible, leurs systèmes de productions leur permettent de s'implanter en ville mais en dehors de la consommation des aliments produit par cette agriculture aseptisée, ils ne permettent pas aux citoyens de profiter des qualités qu'apporte un espace vert. Ces démarches sont louables et nécessaires, car nourrir tout le monde est un défi. Cependant, elles ne seront pas intéressantes dans notre démarche, qui est de ramener une agriculture en sol à l'échelle humaine dont les qualités paysagères valoriseront la ville. Ces démarches ne seront donc pas envisagées.

Les médias valorisent les besoins alimentaires et l'écologie comme deux domaines séparés, où l'agriculture urbaine serait une des réponses possibles. Pourtant, si on remonte plus haut, le principe qui regroupe tout cela, est le paysage ; il est à l'origine de tout. Il intègre aussi bien des notions d'agriculture, d'écologie, de nature, d'esthétisme, etc. Il existe une influence réciproque entre les différents facteurs cités précédemment.

Voici une ébauche des définitions potentiellement trouvable par un citoyen lambda voulant s'instruire sur la définition d'agriculture urbaine :

« L'agriculture urbaine et périurbaine est la production de légumes, de

---

5 Notion abordée dans l'introduction, p11

fruits et autres aliments en ville. Elle peut être pratiquée sur des toits, dans des cours, des potagers partagés et même dans des espaces publics. L'ONU et la FAO (Food and Agriculture Organization) préconisent cette solution pour répondre aux besoins alimentaires des zones surbanisées, notamment dans les villes et les pays pauvres. »<sup>6</sup>

« Selon la définition de la FAO, l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) consiste à cultiver des plantes et à élever des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes. Elle fournit des produits alimentaires de divers types de cultures (graines, plantes racines, légumes, champignons, fruits), des animaux (volailles, lapins, chèvres, moutons, bétail, cochons, cochons d'Inde, poissons, etc.), ainsi que des produits non alimentaires (herbes aromatiques et médicinales, plantes ornementales, produits forestiers, etc.). Elle comprend la sylviculture pour la production de fruits et de bois de feu, ainsi que l'agroforesterie et l'aquaculture à petite échelle. Les produits de l'agriculture urbaine sont consommés par les producteurs ou vendus sur des marchés urbains.

17

L'agriculture urbaine est multifonctionnelle. Elle répond à plusieurs objectifs : participer à la sécurité alimentaire des ménages, fournir des aliments frais, créer des emplois, recycler les déchets urbains, valoriser les espaces vides et à l'abandon (friches, vacants, toits), contribuer à la formation de ceintures vertes, et renforcer la résilience des villes face au changement climatique. »<sup>7</sup>

« L'agriculture urbaine est une forme émergente de pratiques agricoles en ville, généralement en parcelles partagées, ou en jardins, individuelles et/ou collectives.

Cette notion recouvre différents types de production d'intérêt économique local, de plantes, champignons (ex : champignons de Paris), de végétaux ou d'animaux sur le territoire urbain ou sur les espaces le jouxtant.

---

6 « Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ? », Futura planète, s. d., <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/eco-consommation-quest-ce-agriculture-urbaine-4797/>.

7 « Agriculture urbain », Géoconfluence, 2016, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/agriculture-urbaine>

Un concept relevant encore de la prospective, mais faisant l'objet d'études, voire de projets à moyen terme est celui de l'Agriculture verticale. L'agriculture urbaine est une des solutions proposées et recommandées par l'ONU et la FAO[2] pour faire face aux besoins de sécurité alimentaire[3] aux défis de l'urbanisation et de la périurbanisation, notamment dans les villes des pays dits pauvres. »<sup>8</sup>

L'objectif de cette relecture des significations que prend le terme « agriculture urbaine » dans la littérature scientifique, est de dépasser des définitions génériques, afin d'arriver à mieux comprendre si ce mouvement nouveau ou récurrent/ré-émergeant a des possibilités d'application. Pour commencer, il est important de rechercher sa signification à travers l'étude étymologique des termes agriculture, urbain et paysage.

Le terme agriculture est apparu au XV<sup>ème</sup> siècle et vient de *Agricultura*, qui est la formation de deux mots latin, *Ager* et *Cultura*. *Ager* signifie champs, fond de terres et *Cultura* signifie la culture de la terre. Ainsi l'étymologie d'agriculture est culture des champs qui dans un certain sens devient l'art de cultiver les champs, savoir en prendre soin, le cultiver, l'accompagner dans le temps tout au long du processus de croissance.

Le mot urbain est apparu au XIV<sup>ème</sup> siècle et vient du latin *urbs* qui signifie ville mais également les habitants de la ville.

Au final quand on rassemble les deux terme, l'agriculture urbaine est simplement la culture des champs en ville ou la culture des champs par les habitants de la ville. Cette seconde notion est apparue très tôt, déjà à l'époque des Romains, le citoyen possédait deux terrains, un dans la cité, dédié à la construction d'une villa et un autre en dehors, sur la bordure pour y cultiver. C'est donc cette seconde notion qui va nous intéresser, car l'agriculture urbaine est une réémergence d'une forme passée de l'agriculture qui par la volonté des citoyens tant une réapparition dans un contexte totalement différent. Les champs deviennent les creux, les toits, les parcelles laissées sans usage de part un étalement urbain mal géré.

---

8 « définition - Agriculture urbaine », Dictionnaire, LeParisien - SensAgent, s. d., <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Agriculture%20urbaine/fr-fr/>

Cette agriculture doit être porteuse de plus que sa tâche primaire qui est de nourrir l'homme. Elle doit, bien sûr, toujours avoir la capacité de nourrir un grand nombre de citoyens, mais dans un contexte paysager différent de celui de la campagne, où sa relation au paysage est plus simple. Ici, elle doit s'intégrer dans un milieu beaucoup plus dense en habitat, où le nombre d'interactions entre les milieux et les habitants est plus important. Il existe également les limites entre le privé, le semi-privé, le semi-public et le public qui sont plus variables et plus nombreuses. De plus cette agriculture peut être le moteur d'un retour de la "nature"<sup>9</sup> en ville tant sollicité par ses habitants. Elle devra aussi répondre à plusieurs objectifs comme :

« participer à la sécurité alimentaire des ménages, fournir des aliments frais, créer des emplois, recycler les déchets urbains, valoriser les espaces vides et à l'abandon (...), contribuer à la formation de ceintures vertes, et renforcer la résilience des villes face au changement climatique. »<sup>10</sup>.

De plus, cette agriculture de par son implantation, de par le dessin de sa mise en œuvre, devra permettre une contemplation d'une agriculture de qualité à l'échelle humaine. Pouvant faire découvrir la beauté du paysage agricole et allant jusqu'à peut-être permettre, à certains moments, la balade et la flânerie dans un système agricole. Cultiver ne fait non plus seulement vivre la communauté, mais en elle fait partie.

Pour comprendre la notion de paysage, nous allons revenir sur son étymologie, cela va nous permettre de mieux comprendre son utilisation tout au long du TFE.

« Le mot a été formé à partir du radical *pays*- et du suffixe *-age*. Cette racine est imprécise dans sa signification (qu'est-ce qu'un « pays » ?), mais le choix en est caractéristique pour cette raison même : elle est d'ailleurs identique en anglais (*landscape*) et en allemand (*Landschaft*) avec, dans les trois cas, des connotations plus ou moins marquées de ruralité et de terroir[.] (...) L'interrogation sur le suffixe *-age* n'est pas moins intéressante car celui-ci s'emploie dans deux sens différents: ou bien il sert à former des ensembles (feuillage: ensemble de feuilles...):

9 Notion abordée dans l'introduction, p11

10 « Agriculture urbain », Géoconfluence, 2016, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/agriculture-urbaine>.

dans ce cas, le paysage serait l'ensemble des caractéristiques du terrain découvert par la vue, comme le visage est l'ensemble des traits de la figure (en quelque sorte, le paysage est le visage de la terre en un lieu donné) ; ou bien il désigne l'activité humaine correspondant aux verbes utilisés (labourage: action de labourer). »<sup>11</sup>

Si on s'appuie uniquement sur l'étymologie, le paysage serait l'ensemble des éléments formant le paysage et pouvant être observé et découvert par l'homme. Pour la compléter, nous allons nous aider de la définition donnée par la convention européenne de paysage qui définit le paysage comme :

« une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». <sup>12</sup>

Le paysage est donc une notion créée par l'homme pour comprendre ce qui l'entoure dans un but d'en modifier l'état pour pouvoir y vivre. Faire acte de paysage signifie voir et comprendre le paysage autant que d'en modifier son usage ou son dessin, car toute intervention modifie le paysage, car automatiquement elle en change sa valeur ; positivement ou négativement.

20

Au paysage, s'intègre donc des notions de changements, de modifications de territoires. Le problème venant avec cette notion est qu'à l'heure actuelle, l'homme ne respecte plus sa terre et son patrimoine, il le détruit volontiers pour son propre intérêt. Des mesures sont donc mises en place pour pouvoir gérer tous ces modifications et protéger le paysage.

Tout d'abord, une politique du paysage désigne :

« la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ». <sup>13</sup>

Ensuite, une protection des paysages comprend :

« les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale éma-

11 Charles Avocat, « Approche du paysage », Revue de géographie de Lyon, 1982.

12 « Convention européenne du paysage » (Florence: Conseil de l'Europe, 2000), <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168008062a>.

13 IDEM

nant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine ». <sup>14</sup>

Enfin, la gestion des paysages comprend :

« les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales ».<sup>15</sup>

Toutes ces mesures sont la résultant du besoin de canaliser les interventions humaines sur le paysage. Dans ce sens, il va falloir permettre à l'homme de voir et de comprendre la beauté du paysage, et pour ça, il va devoir apprendre à apprécier ce qui l'entoure.

Après la mise en place de protections visant à protéger le paysage, vient deux notions importantes pour l'évolution de nos villes et campagne.

La première est sur les objectifs de qualité paysagère dont chaque projet doit pouvoir répondre pour s'intégrer dans un paysage donné, elle désigne :

« la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ».<sup>16</sup>

La deuxième est sur l'aménagement des paysages, celui-ci :

« comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages »<sup>17</sup> .

Ces deux notions portent en elle le besoin de comprendre la valeur du paysage et d'en saisir sa capacité à évoluer. Faisant preuve que l'analyse est primordiale pour assurer l'implantation de projet de qualité.

---

14 « Convention européenne du paysage » (Florence: Conseil de l'Europe, 2000), <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168008062a>.

15 IDEM

16 IDEM

17 IDEM

## Etat de l'art

La question de l'agriculture est présente depuis toujours, les villes ont depuis l'Antiquité toujours eut besoin de nourrir leurs populations. L'implantation des villes s'est justement fait sur des territoires fertiles afin de déployer autour d'elles de la culture.

Après la Seconde Guerre mondiale, la famine était importante, il y avait un besoin de cultiver beaucoup en très peu de temps ce qui a fait prendre un tournant important au système de production qu'utilisaient les producteurs avant la guerre. Celui-ci a permis l'utilisation de machines et d'engrais chimiques et a favorisé le développement d'agriculture intensive, la faisant rentrer dans une ère d'industrialisation. Et pour ce faire, en résulte une diminution du nombre de producteurs, favorisant des grands ensembles de production liés à une seule ferme au détriment de culture de moindre ampleur.

22

Plus récemment on a assisté à la montée de mouvements citoyens revendiquant des meilleures méthodes de production. Les discours et les choix citoyens semblent s'orienter vers un retour aux anciens modes de production. Et en même temps, les écrits sur le bien-fondé de l'agriculture urbaine se multiplient. L'expression « agriculture urbaine » commencent à apparaître, après les années 2000. Cependant, cela ne veut pas dire qu'on ne parlait pas déjà d'agriculture dans les villes. Aujourd'hui, les revues non scientifiques font souvent l'apologie des jardins partagés, des potagers sur les toits, oubliant, ou cachant volontairement les expériences de ce type dans les années entre-deux-guerres au XX<sup>ème</sup> siècle et à d'autres moments de crise de l'histoire de nos villes et paysages d'occidentaux.

Cette typologie, et plus particulièrement, les terrasse-jardins qui constituent une typologie historique, âgée de milliers d'année, n'apporte pas de valeur ajoutée directement à la ville. Seul un groupe restreint d'individus peut en profiter directement et indirectement.

Pourtant ceux-ci n'ont de valeur que par rapport à un groupe restreint d'individu qui en profite directement, d'autres systèmes plus importants sont moins représentés.

Malgré les faibles productions qu'engendrent ces petits espaces, une effervescence se crée et des projets de plus grandes ampleurs voient le jour sous la gouvernance de personnes sensibles à leur alimentation. Celles-ci créent des organismes (exemple à Liège : « La ceinture alimen-terre ») afin de regrouper des initiatives et de les rendre cohérentes dans leur système de vente afin qu'elles profitent à tous mais surtout qu'elles soient pérennes. Les enjeux économiques sont grands. En matière d'écrit, les économistes, les politologues et les sociologues s'expriment massivement sur le sujet. La question de l'économie est primordiale, le monde est régi par l'argent, le dégât causé par la crise financière le prouve. Sans un plan économique sûr, le futur de l'agriculture urbaine est impossible. Les rapports sociologiques devraient peut-être également être favorisés et qualifiés car la population doit accepter les changements de consommations apportés par l'agriculture urbaine. Chaque pays réagit différemment à ce problème en respectant la ligne de conduite régie par le régime économique adopté. En ce qui concerne le régime capitaliste, prenons l'exemple de la Belgique. Avec Bruxelles comme capitale et Liège comme chef-lieu du cas d'étude de ce mémoire. A contrario, pour le régime communiste, le choix s'est porté sur la Russie.

## BRUXELLES

« La Stratégie Good Food, c'est bien plus qu'un slogan. Cette politique publique volontariste, lancée et portée par la Région de Bruxelles-Capitale pour une durée de cinq ans (2016-2020), vise à placer l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine, en l'abordant dans toutes ses dimensions, économiques, sociales et environnementales.

Pour atteindre ses objectifs, elle entend encourager et fédérer les nombreuses initiatives de terrain, existantes et à venir, de la fourche à la fourchette. »<sup>18</sup>

Encore une fois, la notion d'intégration architectural de ces initiatives de terrain dans un espace urbanisé n'est pas abordée. La ville est pourtant un grand système paysagé, composé d'une multitudes d'éléments dont chacun joue un rôle dans la cohésion globale.

---

18 « La stratégie Good Food », GoodFood.brussels, s. d., <https://www.goodfood.brussels/fr/content/la-strategie-good-food>.

« La Stratégie bruxelloise Good Food affiche une double ambition :  
« mieux produire », c'est-à-dire cultiver et transformer localement des  
aliments sains et respectueux de l'environnement ;  
« bien manger » ou rendre accessible à tous une alimentation savou-  
reuse et équilibrée, composée d'un maximum de produits locaux. »<sup>19</sup>

Cette lutte pour mieux manger va plus loin que le domicile. Elle intègre dans le projet les écoles et la lutte contre le gaspillage alimentaire. On pourrait commenter qu'au plus tôt on sensibilise les jeunes, au plus tôt leurs actions iront dans le sens de la stratégie adoptée.

« Good Food Brussels est une stratégie mis en place par un politique publique volontariste, lancée par la Région Bruxelles-Capitales. Cette action a pour but de remettre l'alimentation au cœurs de la dynamique urbaine et pour ça, elle a une double ambition qui est de mieux produire pour bien manger.

Dès sa conception, la Stratégie s'est appuyée sur la participation des acteurs de la chaîne alimentaire, au travers d'un processus de co-construction de plusieurs mois qui a réuni une centaine de participants. »<sup>20</sup>

24

La force de cette stratégie est l'appui des politiques qui facilite les actions. La mise en place de formations sur comment cultiver en ville et comment mieux cuisiner est une plus-value car au-delà de permettre aux citoyens d'avoir des produits de qualité à proximité, on leur montre comment les cultiver et les cuisiner au mieux. Socialement cela les intègre encore plus dans le projet, et il en découle une plus grande motivation pour changer les pratiques existantes. Cependant, que faut-il entendre par mieux cultiver ? Cela s'arrête-t-il à respecter le sol, ou cela intègre également le respect du producteur, du consommateur, de l'espace de production, etc.

---

19 « La stratégie Good Food », GoodFood.brussels, s. d., <https://www.goodfood.brussels/fr/content/la-strategie-good-food>.

20 IDEM

## LIÈGE

En 2018, à Liège, il y a eu différents ateliers organisés dont un sur l'agriculture urbaine à « l'université d'automne » de la Fédération Liégeoise du Parti Socialiste. Deux problèmes ont été mis en avant : premièrement, la difficulté des agriculteurs à vivre décemment de leur production et deuxièmement celles des familles dont les revenus sont faibles et les déplacements difficiles, à accéder à une alimentation de qualité. Trois solutions ont été présentées, et toutes les trois étaient liées.

La première est d'installer des points de vente des productions urbaines et péri-urbaines en centre-ville ; la deuxième est de créer une monnaie locale (à Liège le valeureux) et la troisième, qui est la plus difficile, est de renverser le système capitaliste du profit à tout va qu'on retrouve avec la mondialisation afin d'arriver à une forme d'égalité économique pour tous. On parle d'économie « équitable », car on y valorise le producteur en le rémunérant de façon plus juste et plus respectueuse des efforts fournis pour la production. On valorise aussi le consommateur en lui vendant un produit de qualité à un prix abordable. Tout cela est possible en diminuant les différents services intermédiaires. Un prototype de solution est déjà mis en œuvre à Liège. Les projets sont de tailles modestes et principalement situés aux marges de la ville.

La force de ces petits producteurs est leur point de vente. Ils font partie de la coopérative « les petits producteurs ». Le but de celle-ci est de favoriser l'accès à tous les Liégeois à une alimentation de qualité locale et/ou bio, tout en soutenant les producteurs par un achat sans négociation des prix.

Liège est une ville moyenne avec une urbanisation moyenne qui grâce à ses intérieurs d'îlot vide permet aux habitants de posséder un jardin. Cette nuance est importante face aux villes d'autres pays où les espaces verts utilisables par les habitants ne sont que des parcs. La relation du Liégeois avec la nature est donc différente. Dans certains jardins de Liège, on peut avoir l'impression de quitter la ville. Le bruit des voitures s'efface et les nombreux arbres plantés par les habitants créent une impression de campagne. Malgré la présence de ces jardins, le liégeois apprécie les espaces verts mis à sa disposition dont il profitera pour s'y

promener ou s'y prélasser entre amis.

Du coup, les slogans d'agriculture sur les toits et dans des bacs à culture sont moins présents mais pas inexistant. On retrouvera, par contre, sur sa proche bordure, des jardins partagés et/ou collectifs. Pour ce qui est d'une agriculture gérée par un producteur dont la production sera revendue, on la retrouve plus sur la grande bordure. Seul lieu où on retrouve des espaces d'assez grandes ampleurs.

## RUSSIE

Pour comparer à l'Europe et son système capitaliste, la culture russe est différente. Toute la période de l'URSS et du communisme a changé fortement leur manière de vivre et d'exploiter l'espace.

En Russie, après les privatisations de la Seconde Guerre mondiale et la famine de 1948, la population urbaine a :

« l'aspiration à une parcelle de terre pour garantir sa sécurité alimentaire et améliorer ses conditions de vie est le fait d'une majorité d'urbains de toute origines. [...] Ainsi, le jardinage urbain n'est pas un phénomène éphémère, spécifique au système soviétique, et appelé à disparaître. [...] la Russie devient l'un des pays du monde où la proportion d'urbains propriétaires d'une parcelle de terre est la plus importante »<sup>21</sup>.

Ainsi, toutes personnes qui le souhaitent peuvent avoir une parcelle pour jardiner.

L'utilisation du terme jardiner à la place de cultiver est plus juste, car il traite d'une personne qui prend soin du sol pour faire vivre des végétaux ensemble. Il ne traite pas uniquement de produire pour nourrir, mais ajoute une touche poétique du maintien de la vie, de l'entretien de la terre comme on entretenirait son jardin car comme le dit « REPTON » au 18ème siècle, l'architecture du paysage est une forme de jardinage qu'il faudrait étendre aux territoires qui sont au-delà des enclos des jardins. Cette volonté, rejoint ce que plus tard Gilles Clément définira comme une activité qui consiste à « jardiner le monde »<sup>22</sup>.

---

21 Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie, « L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie », *Économie rurale* 325 326, no 5 6 (2011): 176 91.

22 Gilles Clément, *Le jardin planétaire* (Paris: Parc de la Villette : Albin Michel, 1999).

Toutes ces démarches pour l'obtention d'un jardin à cultiver en Russie, à la création d'une stratégie collective ou d'une coopérative avec l'objectif de mieux produire pour mieux manger à des prix équitables en Belgique, ne sont que la réponse à un problème premier : la sécurité alimentaire. À ce problème, s'adjoint le désir croissant d'un retour de la "nature"<sup>23</sup> en ville et d'un changement de mode de consommation répondant plus à la crise écologique actuelle. Toutes ces actions ne peuvent trouver de réelles réponses qu'à l'échelle du paysage. En effet, une implantation paysagère de qualité est une prise de considération de tout, aussi bien de la qualité du sol que de la qualité spatiale, liée au caractère de l'espace vécu par l'homme. Les interrelations entre les échelles et les valeurs esthétiques reconnues permettent d'apprécier les qualités spatiales et paysagères tout en obtenant des espaces permettant la culture.

---

23 Notion abordé dans l'introduction, p11

## Méthodologie

Pour arriver à une compréhension paysagère et sensible du site, nous allons utiliser trois approches différentes : l'étude théorique des ouvrages, l'étude cartographique du quartier et l'étude photographique. Chacune apportera son lot d'informations qui, une fois rassemblées nous donneront des données aussi bien sensibles que théoriques. Sur base de ces données nous pourrons développer un raisonnement critique permettant à la fois de revoir et/ou nuancer le concept d'agriculture urbaine et d'en étudier le développement potentiel sur le territoire du Thiers-à-Liège.

28

En premier lieu il est important de parcourir la littérature existante au sujet du thème de l'agriculture, et plus spécifiquement l'agriculture urbaine dans notre contexte socio-culturel. Cette approche théorique de la question est nécessaire afin de cerner au mieux les problématiques qui se posent de plus en plus dans les territoires diffus des villes contemporaines. Mais, l'état de la question autour de ce « concept » nouveau et récurrent d'aujourd'hui est utile afin de définir les potentialités et les points encore à explorer ou encore à découvrir, afin de comprendre si ce concept est adaptable à tous les types de tissus urbains, sans aucune nuance à apporter au nouveau système spatial en dépendance des caractères déjà existants.

Comprendre le paysage, et en particulier les paysages urbains à réintégrer par l'agriculture urbaine, est important afin de définir comment il est perçu et vécu de nos jours. L'aide de théoriciens compétents dans leur domaine permettra d'appuyer le propos.

Ensuite, on utilisera une approche qualitative, fondée sur l'étude des caractères spécifiques des milieux habités, à travers l'analyse et la comparaison cartographique d'un cas d'étude : le quartier du Thiers-à-Liège.

Les cartes nous donnent des informations claires et définies qui vont nous permettre d'aborder le site et de mieux s'y projeter. Dans ces données cartographiques précises se cachent plusieurs aspects liés aux potentiels culturels et immatériels des milieux habités. Il s'agit des aspects poétiques provenant de

l'utilisation du lieu par les habitants. L'étude des cartographies permettra de comprendre les logiques d'organisation des matériaux divers de qualification de l'espace : la position de l'habitat par rapport au cours d'eau, l'inscription territoriale des chemins par rapport aux lignes de crêtes, etc. Ces types d'indices nous permettent de lire comment le lieu est vécu. Un panel de cartes sera choisi en fonction des informations qu'elles nous délivrent. Chaque information sera cartographiée, quantifiée et qualifiée.

Finalement, la troisième est une approche plus personnelle, celle de la photo, elle parlera plus de celui qui a pris la photo car à travers le paysage qui a été capté, on y verra le regard du photographe « ce n'est pas le sujet qui fait une photographie, mais le point de vue du photographe » (KERTZSZ A.). On retrouvera deux types d'image :

- la première est l'image fixe qui est faite pour capter un moment, un rayon de soleil ; celle-ci fige le temps et les couleurs ; c'est un moment précis et il ne reviendra plus ;
- la deuxième est l'image en mouvement ; celle-ci a été réalisée avant de connaître le lieu, qui allait devenir l'endroit que j'adopterais comme lieu d'observation pour réaliser ce TFE.

Ce film, avant d'être une présentation du Thiers-à-Liège, est avant tout un répertoire sensible des ambiances, des matériaux, des relations terre-ciel, car « le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent »<sup>24</sup>.

Il est là pour valoriser le lieu, pour faire prendre conscience de sa beauté et de son calme, faire acquérir un regard différent.

« L'appareil photo est un outil qui enseigne aux gens à voir sans appareil photo » (DOROTHEA L.).

Il a été réalisé en collaboration avec d'autres étudiants, il est le fruit d'une semaine de *workshop* dédié au Thiers-à-Liège<sup>25</sup>.

---

24 Michel Corajoud, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Paysage (Arles : Paris: Actes sud ; École nationale supérieure du paysage, 2010).

25 Lien de visionnage : <https://youtu.be/0ov7siUUYgY>

## Attentes

Mes attentes sont multiples. Tout d'abord que ce mémoire puisse servir à constituer les prémices d'une nouvelle façon de voir l'agriculture urbaine. Ceci dans le but de ne plus concevoir d'exploitation agricole en ville comme un simple lieu de production mal implanté et peu dessiné. Mais pour qu'on puisse en faire aussi un lieu de contemplation et de délectation où l'homme redécouvre le paysage, la terre, les saisons et où il apprend la différence entre le regardé, le cultivé et le dessiné. Ce qui permet la rencontre du lieu, en appréciant la beauté de l'ordinaire et en prenant conscience des qualités de nos cadres de vie, indispensables pour redonner à l'homme le désir de « jardiner le monde »<sup>26</sup>.

30

Ensuite, ce mémoire a pour but d'ouvrir un questionnement critique sur un sujet qui ne peut se limiter à faire du verdissement urbain, mais qui doit être associé à la nécessité de promouvoir un changement des mentalités. Cela concerne la vision de l'homme sur les modes d'exploitation de la terre et le rapport entre l'espace vert et l'espace urbanisé, afin que les lieux non utilisés ne soient plus vus comme des espaces perdus, mais des milieux offerts à la population. Ce changement de vision passera nécessairement par un changement culturel. Il s'agira de rééduquer les populations, d'agir sur les « apriori » afin de combattre les idées préconçues que les groupes, dont les habitants font partie, continuent à véhiculer.

De plus, nous aimerions par le projet, esquisser des hypothèses d'évolution sur une des enclaves étudiées plus loin. Le but sera d'offrir un espace vert à plus de monde, car le dessin actuel de ces différents espaces ne le permet pas. Pourtant, tout est là pour permettre aux habitants de venir s'y balader, s'y arrêter, y lire, le tout entouré de nature contrôlée et accompagnée, à deux pas de la ville. Cette nouvelle vision des espaces verts aussi bien productifs que récréatifs pourrait permettre de faire évoluer la liste des parcs de Liège, intégrant de nouveaux types d'espaces végétalisés qui dans leur multifonctionnalité pourront offrir au

citadin un autre type de "nature"<sup>27</sup> qui permet d'atteindre d'autres visions des espaces verts.

Finalement, cette recherche pourrait venir compléter et/ou s'intégrer aux recherches développées au labVTP de l'Université de Liège dirigé par Rita Occhiuto ; à travers l'étude d'un paysage dont l'étalement urbain et le passé minier ont laissé des espaces vides. Ceux-ci, mis en relation avec le besoin de terres à cultiver à proximité de la ville et d'espaces verts publics pourraient à terme permettre de changer le regard des villes sur leurs espaces verts, faisant comprendre que culture fonctionne avec nature. Arrivant à terme, de faire comprendre aux autorités publiques qu'un espace de culture productive peut être esthétique.

---

27 Notion abordé dans l'introduction, p6



Vue des jardins potager depuis la cité. ©Thomas Simon



« Dans la chair même du paysage s'impriment et perdurent tous les stigmates du passé. Le paysage est une mémoire et je peux l'interroger.»

Corajoud

## II. Matériaux

35

Choisir un lieu pour y poser un regard critique n'est pas évident. À Liège il existe différents espaces pouvant accueillir des activités agricoles. Ils se situent généralement sur la petite ou la grande bordure. Ils sont différents dans leur taille et leur exploitation actuelle, mais ils partagent un point commun assez important : ils sont la résultante d'un étalement urbain mal géré. Lors de l'évolution progressive de la ville, les habitants sont venus construire d'abord la petite et ensuite la grande bordure en s'intégrant dans les mailles de campagnes. Laissant des parcelles des terrains vides.

Ces lieux se situent à Chênée, à Wandre, à Angleur, à Sclessin, et au Thiers-à-Liège. Chacun détient les caractères requis pour y développer la question à laquelle ce TFE essaie de répondre.

Lors de la recherche de site potentiellement étudiable, nous avons émis des critères de choix tel que, la proximité du site du centre de Liège, pour pouvoir rester dans le cadre de l'agriculture dite urbaine. Le choix se porte sur le Thiers-à-Liège pour différentes raisons.

Premièrement, pour son passé arboricole fruitier et maraîcher, et son présent dont il porte des signes d'exploitation agricole soit au niveau du bâti et du viaire

soit au niveau des jardins potagers résiduels. Cela va permettre de s'en inspirer, de supposer au premier abord que la qualité du sol est suffisante pour cultiver et ça pourrait être un argument en la faveur d'un retour de la campagne en ville. Deuxièmement, depuis la réalisation d'un travail de présentation du Thiers-à-Liège lors d'un *workshop*, je possède une connaissance de ce flanc de coteaux menant au village des hauteurs. Avec ses différents espaces verts, accueillant pour certain déjà une forme d'agriculture et pour d'autre non, son boulevard majestueux bordé de grands arbres qui nous accompagnent du bas du Thiers à son sommet. Cette connaissance crée un attrait naturel pour le lieu, ce qui est clairement subjectif mais qui indéniablement un des moteurs de ce TFE. Troisièmement, par son caractère d'entre-deux, il est aussi bien campagne par ses nombreux espaces verts, que ville, par son boulevard qui est synonyme d'implantation urbaine.

« Le mot *thier*, qui se retrouve en plusieurs dénominations de rues de Liège, était généralement employé dans notre région et y est encore pour désigner des collines ou parties de collines. [...] On connaissait alors la rue dite du Thiers à Liège. Qu'elle ait été pratiquée dans la roche, comment le nier en présence de ces terrains rocheux, mis à nu, qui bordaient la voie dans sa première section tel est d'ailleurs le motif qu'en a fait désigner certaines parties sous le nom de "grandes roches" ou "petites roches". Ce *thier* était en tout cas, l'unique artère par laquelle les habitants des hauteurs voisines, voire de Vottem, pouvaient se rendre en ville. Ainsi se justifie la finale "à Liège" dans la dénomination ».<sup>28</sup>

La carte Ferraris de 1777 est une carte des Pays-Bas Autrichien, elle est faite de 275 planchettes qui recouvrent le territoire.

Sur la partie de Liège elle nous indique que les haut-plateaux du nord étaient principalement destinés à la culture de fruits. Le Thiers à Liège n'y déroge pas, car sur la majorité de son territoire, on y retrouve des vergers.

Cette carte ne permet pas de tirer des conclusions valables à propos du Thiers

<sup>28</sup> Theodore Gobert, *Liège à travers les âges : Les rues de Liège.*, vol. 3 (Liège: Georges Thone, 1926).

à Liège, car l'évolution des rues, de l'habitat et du quartier ont fait changer le visage du Thiers-à-Liège. L'industrie charbonnière en est un bon exemple car avec elle sont apparus les terrils et les cités ouvrières, modifiant en profondeur le quartier et le relief.

Carte des Pays-Bas Autrichien, 1777, Ferraris



On y remarque deux bâtisses plus imposantes que celle retrouvées dans les deux hameaux qui forment le Thiers. Elles doivent, au vu de leur situation, servir pour gérer les vergers, la prairie et les champs mais rien de plus concret ne le prouve.

Chaque hameau est entouré d'une première ceinture de maraîchage et puis seulement de vergers. Cela indique que le maraîchage était directement destiné à la consommation des habitants alors que les vergers devaient sûrement produire suffisamment de quantité de fruits pour les vendre en ville ou en dehors de celle-ci.

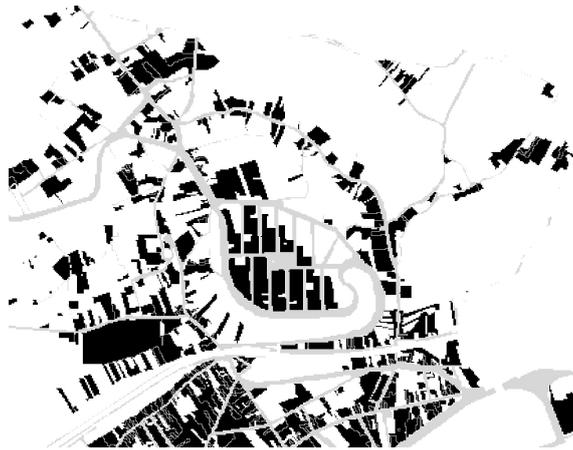
La rue "Thiers-à-Liège", en liaison directe à la fois avec les villages des hauteurs et avec le centre de la ville, a connu diverses évolutions et améliorations, car celle-ci était à certains endroits tellement abruptes (jusqu'à 17%) ou en mauvais état que les charrettes ne pouvaient pas passer.

De 1830 à 1899, le quartier est toujours fortement agricole. L'industrie charbonnière y est toutefois déjà très florissante. On est passé d'approximativement de 250 habitations en 1830 à 550 à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'église et l'école sont construites entre la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Carte basé sur la carte « âge du bâti »,  
Liège, 2017

Au début des XX<sup>ème</sup> siècle, entre 1900 et 1949, les autorités communales prennent pleinement conscience du développement du quartier et de la nécessité de repenser son aménagement. Ce qui a amené à l'approbation d'un arrêté royal qui décidait la création d'un plan général d'alignement et d'expropriation par zone pour la formation d'un nouveau quartier. La décision de la création du Boulevard Ernest-Solvay venait d'être prise, il aurait mesuré vingt mètre de large et il comporterait une zone non bâtable d'une valeur de cinq mètres. Avec lui, prend place aussi la rue Charles Gothier. Tous les deux viennent encercler ce qui sera plus tard la cité jardin du Tribouillet.



Carte basé sur la carte « âge du bâti »,  
Liège, 2017

La cité-jardin fut créée en 1921 sur le plateau du Tribouillet sur la demande de la Société Liégeoise des maisons ouvrières. Ceux-ci avaient acquis des terrains, car on n'y trouvait aucune in-



Vue du boulevard

Exemple d'habitat de la cité



Exemple d'habitat de la cité



Exemple d'habitat de la cité



dustrie, et que le sol était de bonne qualité.

« En possession de spacieux terrains, la société liégeoise des maisons ouvrières fut finalement chargée de construire avec les fonds de la ville, une centaine de maisons [...] alors a pris naissance la Cité-Jardin de Tribouillet, œuvre de l'architecte liégeois C. Pinay où a été donnée la plus heureuse solution du home à bon marché »<sup>29</sup>.

Pour l'exposition internationale de 1930, une seconde intervention se fit par un concours de maison bon marché sous la tutelle du groupe l'Equerre qui était le représentant liégeois du Congrès International d'Architecture moderne (CIAM). Grâce à ce concours deux-cents maisons ont vu le jour. Au vu du nombre de participants à ce concours, on comprend mieux la diversité de courants architecturaux qui donnent un aspect hétérogène à la cité.

La cité du Tribouillet se termine (1947-1951) entre 1950 et 1989, en répondant au besoin successif d'habitat social pour les travailleurs et

29 Marc DELBOVIER, « La cité-jardin de Tribouillet » (Université de Liège, 1963).

les sinistrés qui après la guerre de 1940-45 se sont retrouvés sans logement. C'est dans cette course à l'habitat que la cité du Tribouillet arrive à sa complète réalisation. En même temps, on assiste à un processus continu de densification de l'habitat autour des axes de communications. On arrive en 1950 à 1658 foyers.



Carte basé sur la carte « âge du bâti »,  
Liège, 2017

De 1990 à aujourd'hui, la densification se termine avec des aménagements de quartiers résidentiels, composés par des typologies de maisons quatre façades presque identiques. Le pôle culturel est renforcé par la création d'un Golf de neuf trous. De plus, la rue Chapeau ville est créée et elle est complétée par un ensemble de maisons mitoyennes avec comme particularité un seul système de chauffage pour tous, ce qui est assez innovant pour l'époque et le lieu.



Carte basé sur la carte « âge du bâti »,  
Liège, 2017

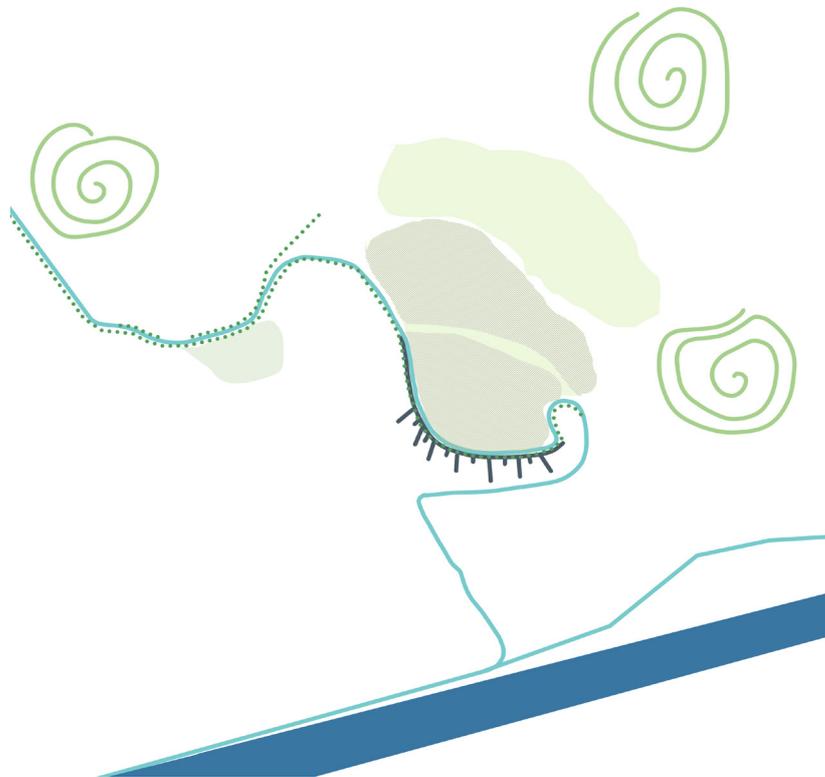
## Lignes, points, surfaces

Tout territoire pourrait être lu à travers les dessins qui sont composés par l'ensemble des points, des lignes et des surfaces le structurant. L'ensemble de ces éléments forment le paysage. A chaque échelle et niveau de lecture, il est possible de reconnaître ces signes qui permettent de comprendre et décoder, ou interpréter le paysage à partir des systèmes qui le composent, allant du plus éloigné au plus proche. Chaque élément repris est fondateur du paysage :

« la réduction à l'élémentaire permet de comprendre la force des éléments créateurs du paysage : le fleuve, générateur naturel et le boulevard, générateur artificiel. [...] Signes distinctifs d'un ordre majeur, ces éléments caractérisent chacun une portion de territoire et permettent de passer de l'ensemble au sous-espace, dans une progression d'emboîtement ayant un sens ».<sup>30</sup>

Cette lecture aplatit les informations, on passe de la 3D à la 2D, en plan comme en élévations, des éléments qui en plan sont des surfaces, deviennent en élévation des lignes de par leur profil ou des points par leur sommet et inversement.

Représentation de l'ensemble des points, lignes et surfaces qui compose le paysage du Thiers-à-Liège



30 Rita Occhiuto, « Thiers à Liège ....ville, campagne ou ...? », Première lecture paysagère (Liège, 2009).

## Lignes

Cette première lecture nous amène directement à considérer le boulevard Hector Denis devenant dans sa continuité le boulevard Ernest Solvay comme la première ligne forte du paysage. Reliant Rocourt au quartier St-Léonard, le boulevard ressemble à un :

« ruban dont le rôle est de relier et de souligner les points les plus sensibles d'une terre ondoyante, mollement pliée, tendant à contenir et à accompagner à distance les caprices d'un fleuve à la nature torrentielle, aujourd'hui contraint à une quiétude "inquiétante" »<sup>31</sup>.

Ce boulevard est très large, il est bordé de manière presque continue par des alignements d'arbres. Ceux-ci renforcent son aspect d'axe principal, l'imposant dans le paysage et faisant de lui le liant principal entre la ville et les hauts plateaux.

Le boulevard serpente en devenant à certains moments une ligne de crête et à d'autres une ligne de rupture :

« un mouvement d'ondoiement vertical, une danse douce brisée par des chutes rares et rapides dans les plis du relief, là où il rejoint la ville et son paisible jeu d'entrelacs entre terre, îles et eau. Il souligne les lieux significatifs de la morphologie urbaine et permet une lecture du paysage des hauteurs de la ville de Liège »<sup>32</sup>.

D'autres éléments à des échelles de détail forment des lignes, il y a les alignements d'espèces végétales comme les haies, séparant les différentes parcelles, et les alignements de bâti. Ces différents alignements n'ont pas la même valeur. Les espèces végétales nous laissent généralement percevoir un arrière, soit par leur perméabilité qui peut survenir lors de l'hiver avec la chute des feuilles, soit par leur faible hauteur, voir même par le choix de l'homme de laisser des respirations.

---

31 Rita Occhiuto, « Thièrs à Liège ....ville, campagne ou ...? », Première lecture paysagère (Liège, 2009).

32 IDEM

## Points

La place de la cité du Tribouillet est le point de rassemblement du quartier. Si maintenant elle n'est plus assez mise en avant c'est parce qu'elle n'est pas utilisée à sa juste valeur. À l'époque de la construction du quartier, cette place était vivante et très fréquentée par les habitants de la cité et des environs. Si son utilisation est en déclin c'est à cause des changements de mœurs de la population qui maintenant ne vit plus en connexion avec l'espace de la rue, mais elle développe des mesures de protection par rapport à celle-ci.

Même si la religion n'est plus au centre des priorités des gens, l'église reste un édifice d'une importance majeure. Ce type de fonction est souvent fondatrice d'un développement parcellaire et viaire qui caractérise le village ou le quartier. Son cloché visible au loin permet de se diriger.

## Surfaces

Les surfaces sont composées essentiellement par le végétal. Le bâti, en s'effilochant sur le bord des routes, ne compose aucune surface majeure.

« Dans le paysage d'origine les surfaces et leurs modelés ont constitué l'élément majeur du paysage. Aujourd'hui, ces espaces sont limités et souvent "insularisés". Toutefois, leurs textures, couleurs, nuances, hauteurs et flexibilité au vent permettent encore de comprendre et d'apprécier l'importance de ces espaces à faible occupation »<sup>33</sup>.

Les terres agricoles restent la principale source de grande surface. Colorées et texturées différemment, elles caractérisent les paysages en fonction des saisons et des cultures.

Le golf, même si fort fermé de par une végétation dense, est un élément important du quartier, car il se présente à la limite formant une importante division entre Vottem et le Thiers.

---

33 Rita Occhiuto, « Thièrs à Liège ....ville, campagne ou ...? », Première lecture paysagère (Liège, 2009).

## Les terrils

Le terril, montagne noire, devenue verte par la colonisation des bouleaux, premiers colonisateurs des terres peu fertiles. Elle est la résultante de notre passé minier. Ces grandes collines sont devenues communes dans nos paysages. Elles en sont les éléments fondateurs, influençant les routes, les constructions,



« Les terrils, comme incrustés dans le relief, ponctuent l'ensemble du sillon Sambre-et- Meuse. En Wallonie, plus de 1200 terrils de tailles variées ont été érigés. On en recense toujours 336 de taille importante en région Wallonne qui s'étendent sur une épine dorsale de 200km et dans 43 communes. En province de Liège, 19 terrils sont toujours debout, bien qu'on en ait compté jusque 115.

Veillant lourdement sur la ville, ils représentent la mémoire d'une époque aujourd'hui révolue. Celle d'une ville intensément rythmée par l'industrie de la houille qui a dicté l'avenir de toute une région et en fait sa spécificité »<sup>34</sup>.

« Ces cônes verdoyants, s'imposant sur les étendues de territoires plats, baignent aujourd'hui dans une atmosphère calme.

Leur présence évoque et stimule l'imaginaire des gens.

Autrefois ils soutenaient le fourmillement bruyant d'hommes et de matériaux, tandis qu'aujourd'hui, ils siègent mollement sur les plateaux de Liège et, comme des gardiens silencieux, imposant et lourd, ils veillent en conférant au paysage le caractère d'un lieu en suspens, comme en attente.

L'ambiance de calme, presque un arrêt du temps, nourrit l'imaginaire populaire en laissant à la nature le rôle d'acteur principal »<sup>35</sup>.

34 Aurélie Peeters, « La réinsertion des terrils dans leurs paysages : Bernalmont et Belle Vue. Comment les caractères et les situations spécifiques de ces artefacts participent à une réinvention créative et perceptive du paysage contemporain ? » (Université de Liège, 2018).

35 Rita Occhiuto, « Thiers à Liège ....ville, campagne ou ...? », Première lecture paysagère (Liège, 2009).

Leur force réside dans leur capacité à caractériser le paysage jusqu'à devenir les points forts en soulignant l'horizon par leur silhouette imposante et en s'étalant sur de grandes surfaces. Ainsi, ils s'imposent aux lieux à travers leur être, en même temps des points, des lignes et des surfaces.



Surface 1 ©Thomas Simon



Surface 2 ©Thomas Simon

46



Surface 3 ©Thomas Simon



Surface 4 ©Thomas Simon



Surface 5 ©Thomas Simon



Surface 6 ©Thomas Simon

## Surfaces vertes restantes



Le passé arboricole fruitier du Thiers-à-Liège prouve son caractère rural. Son maillage viaire s'est formé en prenant compte du relief et des divisions parcel-laires. Malgré les évolutions du quartier, on peut retrouver les traces de cet an-cien maillage.

La ville, grande colonisatrice d'espace, est venue partiellement le recouvrir en divisant le maillage, en venant s'infiltrer dedans. Elle ne fait que réemployer les systèmes que la campagne a mis en place. Les espaces verts oubliés sont les lieux que la ville n'a pas encore recouverts. Mais ils peuvent être également les infrastructures abandonnées (friches) où la nature a décidé de reprendre ses droits.

Cela prouve que la dualité entre rural et urbain n'existe pas. Et c'est la raison pour laquelle on retrouve des enclaves vertes restantes à proximité du boulevard.

Chaque enclave est organisée différemment, la première est un teruil, sa forme est la résultante d'un entassement de terre venant des mines voisines. Sa colonisation par une nature primaire lui permet d'être perçue comme une colline et non un artefact d'un passé difficile.

La deuxième est des terres encore non bâties, où de la culture de céréales est en cours.

La troisième est issue de la suppression d'un teruil, la terre encore non exploitée est vierge. La quatrième se situe sur un terrain en pente, la construction de maison y est plutôt difficile, la pression foncière n'y est donc pas forte, laissant le terrain au bon vouloir de voisin qui l'exploite comme un lieu de stockage de bois. Le cinquième fait partie d'un plateau regroupant la cité du Tribouillet, il est composé essentiellement de potagers spontanés.

La sixième, est un espace vert protégé par la ville, et c'est un des lieux où la biodiversité est la plus forte, grâce à une mise à distance de l'homme venant de la forte déclivité du terrain.

48

Le boulevard est actuellement un lieu de passage fortement exploité par les voitures, où le bruit et la vitesse constante sont un frein à son développement. Ses qualités paysagères sont évidentes. Il est vert sur toute sa longueur et sa largeur est une occasion à devenir l'élément porteur de tout le développement en renversant sa logique actuelle pour qu'il devienne autre chose. Son fonctionnement actuel ne le met pas en valeur, il est dédié uniquement à la voiture de par son tracé qui relie les hauts plateaux à St-Léonard.



« Dans toutes discussions que la vérité soit ton but, plutôt que la victoire ou l'intérêt ; tâche de persuader ton antagoniste plutôt que de l'exposer. »

William Penn

# III. Discussion

L'homme a toujours aménagé son lieu de vie comme n'importe quel animal. Cependant, l'évolution l'a amené à se sédentariser, le transformant de chasseur cueilleur à agriculteur éleveur. Ce changement l'a poussé à exploiter le sol et à élever des animaux pour pouvoir se nourrir ; créant ainsi l'agriculture.

« Agriculture is one of the oldest activities of mankind. It has very fundamentally influenced the appearance and functioning of the landscape »<sup>36</sup>.

C'est dans ce sens que le besoin d'espace pour aménager un "logement" et cultiver se fait sentir. Cela pousse l'homme à aménager l'espace de manière plus significative :

« L'Homme ne se serait dès lors plus pensé comme un être vivant au milieu des êtres vivants mais au-dessus des autres, s'autorisant par ce nouveau positionnement mental à modifier l'espace dans lequel il se trouve, à le mettre à sa disposition, à le transformer consciemment et à le construire physiquement »<sup>37</sup>.

---

36 Bořivoj Šarapatka et Urs Niggli, *Agriculture and Landscape: The Way to Mutual Harmony*, 2012.

37 Rémi Janin, *La ville agricole: l'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*, 2017.

Donnant à l'agriculture son rôle d'artifice, la différenciant de la nature qui elle n'est pas le fruit de l'homme. Elle est donc un aménagement comme tous les autres, dont ses matériaux pour construire l'espace sont la végétation. D'autres types de cultures sont venues s'ajouter telles que la sylviculture, l'horticulture, le maraichage, etc.

Cependant pour nuancer le propos, la nature est faite de végétaux, rendant la végétation malgré son qualificatif de matériaux de construction, un élément de la nature. Pour en différencier son utilisation, il faut savoir si l'homme l'a planté et s'il continue de l'entretenir. Sinon, la nature reprend son rôle d'aménageur et se met à proliférer.

L'homme, infatigable colonisateur d'espace, dont la population ne fait que s'agrandir, rencontre un problème : comment nourrir autant de gens ? Faisant évoluer l'agriculture jusqu'à la rendre industrielle, en passant par le progrès des machines, par les recherches en génétique pour produire plus et plus vite. Finissant par nous faire produire à l'excès, car les normes de rentabilités exigées par les géants de l'agro-industrielle poussent les agriculteurs à produire plus sur des surfaces qui ne s'agrandissent pas. Les sols sont donc toujours occupés à produire et ne peuvent prendre le temps de se régénérer, ce qui finit par appauvrir le sol par dépit. Le paysage agricole en pris un coup, il en est devenu aseptisé, les multiples champs de tailles moyennes et de pluri-culture sont devenus un seul grand champ de monoculture, un des exemples concrets est la Hesbaye. Ce type d'exploitation est clairement dépassé, la population veut un retour d'une alimentation plus saine et plus pérennisant pour nos sols. Attestant que l'agriculture industrielle n'est plus viable pour l'avenir.

52



Photo de la Hesbaye @Inconnu

Sachant qu'un paysage est le fruit de l'action humaine en interrelation continue avec l'action naturelle, car quand l'homme s'empare d'un territoire, il doit le maîtriser. Il doit en priorité vivre et donc manger. Pour cela, il doit comprendre son lieu de vie pour l'exploiter. Aujourd'hui, l'homme a tellement exploité et pris le dessus sur le paysage qu'il ne respecte même la ressource qui lui donne la vie. Lorsque l'homme maîtrise son espace de vie et qu'il s'y sent en sécurité, rentre en jeu l'imaginaire, car il va pouvoir remanier son territoire comme il l'imagine. Cela devient une source continue de renouvellement lui donnant un sens d'appartenance au milieu.

Le paysage ordinaire est celui qu'on maîtrise, celui qu'on voit tous les jours en sortant de chez soi, en allant au travail, en regardant par la fenêtre. C'est celui qui ne nous surprend plus, celui dont on ne remarque plus les changements mineurs. Et pourtant c'est surtout celui qui nous rassure, car le besoin de compréhension de son environnement est comblé.

La XX<sup>ème</sup> siècle nous a amené l'idée que la ville est un paysage aride, composé de route et de bâtiments. Ce qui a produit le sentiment que le sol n'existait pas avant la ville. Pourtant, le paysage urbain c'est reconnaître que la ville s'est incrustée dans les mailles de la campagne et qu'elle a construit un paysage minéral sur les bases d'un paysage rural.

Le Thiers-à-Liège n'est pas un paysage rural ni un paysage urbain, il est un entre-deux. Il est composé d'un maillage de base de type rural mais dont certaines de ses mailles ont été infiltrées par la ville. Prenons la partie haute du boulevard, on distingue clairement une typologie d'habitat urbain qui se transforme en villas quatre façades mais dont leurs modes de fonctionnement restent les-mêmes. Cependant, il reste des mailles encore peu infiltrées où on retrouve des caractères de paysage rural telle que le système viaire rural et les petits hameaux entourés des pièces végétales encore non bâties.



C'est ce double paysage qui pourrait permettre au Thiers-à-Liège de devenir le lieu de la remise en question des systèmes d'implantation actuel de l'agriculture en milieu urbain :

« il faut dans ce sens effacer les limites et séparations récurrentes que l'on tend à maintenir entre ville et agriculture et décroquer l'espace au profit d'une vision partagée de celui-ci, nourricier comme urbain, dans la conscience et dans le sens d'un projet commun. L'agriculture est urbaine et la ville est agricole, indéniablement »<sup>38</sup>.

Le désir actuel du citoyen d'œuvrer pour un retour de la nature en ville est un argument de valeur qui nous permet d'affirmer la nécessité d'un projet de plus grande envergure qui puisse offrir aux gens l'opportunité de redécouvrir le paysage, de le contempler et de le vivre à une vitesse différente de celle qu'ils subissent tous les jours : « [L]andscape can be delimited and defined in space and time »<sup>39</sup>. Pour réussir la transition écologique ou le pari de soutenabilité que toutes les villes ambitionnent aujourd'hui, il faut répondre à ces enjeux majeurs : ralentir le temps afin de renouer avec la nature, offrir à l'utilisateur la possibilité d'acquiescer un regard neuf sur ces milieux précieux proches de chez soi et comprendre que la beauté ne se trouve pas uniquement dans les grands paysages. Renouer avec la nature, signifie prendre conscience d'abord de sa valeur et de sa beauté, pour ensuite reconnaître que tout cela est la base de l'écologie et que c'est le terreau qui va permettre de réactiver des nouvelles phases pour l'éducation et la sensibilisation des habitants.

En permettant aux gens de renouer avec la nature, on leur offre la possibilité de développer un sentiment d'appartenance. Celui-ci va leur permettre de s'approprier le lieu. Ils y seront sensibles et vont le chérir.

Cette éducation se fait d'abord par l'apprentissage du regard, il doit apprendre à apprécier ce qui l'entoure. Jusqu'à aujourd'hui il a été forgé par les groupes auxquels chaque habitant appartient. Ce regard est conditionné par des idées véhiculées par l'influence continue de ce même groupe. Changer ce regard doit passer par plusieurs étapes : d'abord, il faudrait permettre aux gens de déve-

38 Rémi Janin, *La ville agricole: l'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*, 2017.

39 Bořivoj Šarapatka et Urs Niggli, *Agriculture and Landscape: The Way to Mutual Harmony*, 2012.

lopper leur manière d'observer, en les accompagnant dans des démarches d'apprentissage à la perception de la beauté du paysage commun ou ordinaire. Pour cela, les habitants devront faire l'effort d'oublier les aprioris, afin de s'ouvrir à la redécouverte d'un lieu connu. Cette nouvelle perception du paysage commun sera ouverte au cinq sens. Ils pourront ainsi laisser aller leurs émotions, toucher les plantes, sentir une fleur, écouter un grillon, goûter un fruit, voir l'abeille polliniser une fleur, etc. Cette mise en mouvement ou en action de l'habitant, nouvellement plongé dans l'espace du quotidien, lui permettra de mieux prendre conscience de ce qui l'entoure. Une fois acquise cette ouverture d'esprit, l'habitant redeviendra acteur et il profitera au mieux de l'espace qui lui sera offert car il pourra mieux visualiser et s'appropriier les qualités propres à l'être à la fois dedans et dehors de son espace d'expérience.

Actuellement les enclaves restantes du quartier n'offrent pas les qualités nécessaires pour contrer leur possible future urbanisation. De plus, l'aménagement actuel du quartier ne permet pas d'offrir le meilleur de ces espaces.

Représentation des différents espaces verts disponibles



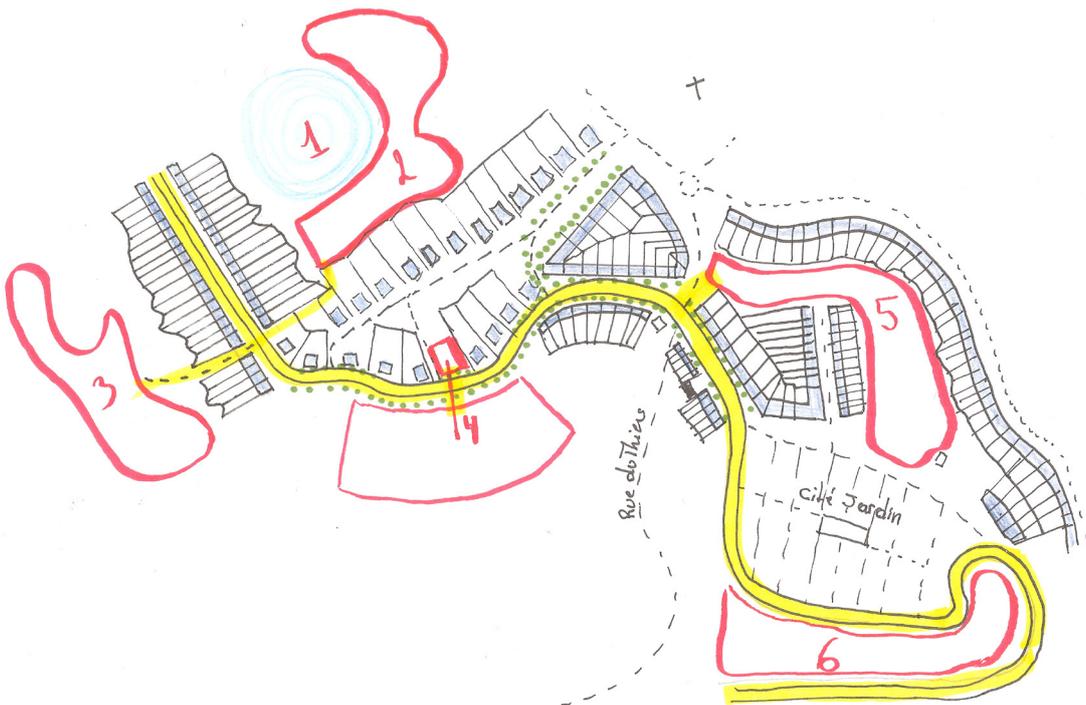
Chacun d'eux est séparé, de manière physique mais aussi fonctionnelle. On ne retrouve pas le liant nécessaire qui permettrait de créer un ensemble. Chacune de ces enclaves possède ses qualités. Essayer de les homogénéiser n'est pas une solution, elles doivent garder leurs différences. Il faudrait privilégier une forme de système général dont chacune serait une composante unique mais reliée par un élément unificateur.

La ville de Liège a déjà recouvert une grande partie de ses terres agricoles, se trouvant sur sa bordure. Les espaces restants risquent de l'être également. Pourtant les besoins en nourriture augmentent avec la population. Conserver ces espaces et leur offrir la possibilité de démarrer des activités agricoles seraient bénéfiques à plusieurs niveaux.

Au Thiers-à-Liège, cela permettrait d'offrir aux habitants des fruits et légumes de saisons à un prix abordable. Mais également, ces espaces apporteraient par leurs dessins une qualité paysagère au quartier que chaque habitant pourrait s'approprier et s'y sentir chez lui, en sécurité ce qui permettrait à l'imaginaire de s'y développer.

56

Le Thiers-à-Liège possède un élément fort, son boulevard. Sa position et son tracé, lui permet de relier l'entrée de S<sup>te</sup>-Walburge à S<sup>t</sup>-Léonard. Il est déterminant dans l'aménagement des spatialités du quartier. Il peut devenir l'élément réunificateur des enclaves vertes du quartier.



Relation des différents espaces verts disponibles avec le boulevard

Premièrement, par son tracé qui traverse tout le quartier ; deuxièmement, par sa large bordure, composée d'alignements d'arbres ; et troisièmement, par sa largeur qui est actuellement uniquement offerte aux voitures.

Comme dit dans l'analyse, il est une occasion d'unifier et son fonctionnement actuel est dicté par nos modes de vie dont la voiture est indispensable. Ce boulevard restera toujours un lieu de passage entre les haut-plateaux et la ville, mais cela ne signifie pas qu'on ne peut pas renverser son mode de fonctionnement. Actuellement sa largeur permet aux voitures de rouler à des vitesses élevées malgré la limitations qui est de 50 KM/H. Réduire les bandes de roulage permettrait de dégager plus d'espaces pour y développer autre-chose mais également d'offrir plus de sécurité aux habitants de la rue. Ses marges pourraient être aménagées pour créer une lisibilité des enclaves. Ils seraient aménagés dans une démarche d'accompagnement des espaces verts agricoles mis en place dans les enclaves. Le boulevard deviendrait le fil rouge, il lierait tous ces espaces, créant ainsi un système général. Il serait le théâtre d'un grand parc rural où « Les espaces glissent les uns vers les autres »<sup>40</sup>.

Quand on est confronté à une étendue réduite et caractérisée comme celle du Thiers-à-Liège, intégrer une activité à finalité agricole n'est pas évident. La multitude d'espace ne permet pas d'accueillir un seul ensemble composé de différents types d'agriculture. Chacun doit être analysé précisément pour en déduire sa capacité à recevoir de l'agriculture. Il faut également intégrer cet espace au système général, et pour ça, il faut créer une connexion avec le boulevard. Il ne faut pas oublier que cette agriculture doit s'intégrer dans différents contextes bâtis.

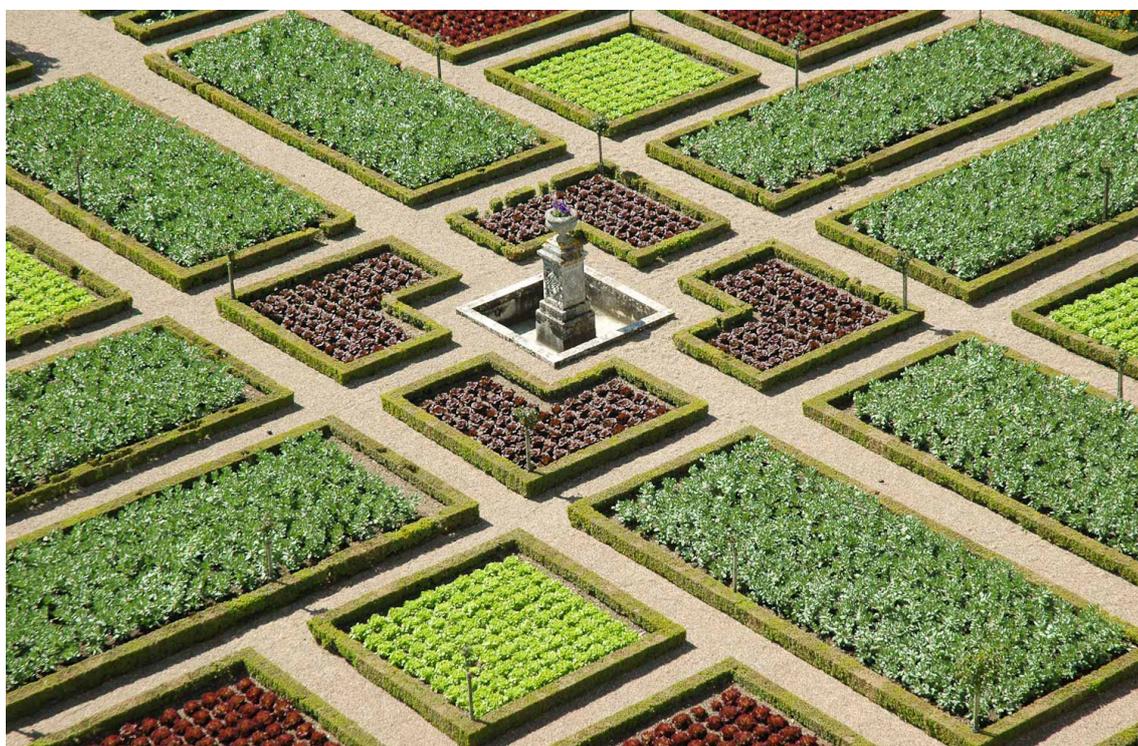
Pour aller plus loin, on pourrait imaginer que ce système puisse devenir un parc général qui représenterait une fourchette des différentes possibilités d'intégration d'agriculture urbaine et de comment elle s'intègre au paysage urbain. L'habitant serait lui aussi intégré dans le système, soit en tant que spectateur, ce qui veut dire qu'il en profitera par la balade et la contemplation, soit en tant que consommateur, en achetant et consommant les aliments, soit en tant que cultivateur, en ayant un jardin, voir même en portant plusieurs caquettes à la fois.

---

40 Michel Corajoud, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Paysage (Arles : Paris: Actes sud ; École nationale supérieure du paysage, 2010).

Les jardins potagers existent depuis des siècles, on les retrouve déjà dans la Rome antique ou dans la religion judéo-chrétienne sous le "jardin d'Éden" par exemple. Chaque époque l'a exploité différemment en fonction des besoins et des cultures. Ils ont été purement producteurs durant des périodes plus difficiles ou pour des parties de la population plus défavorisées où il permettait de nourrir la famille.

En plus de répondre à un besoin productif, il a représenté un nouveau modèle de beauté de la nature maîtrisée, il est alors passé en jardin d'agrément en s'intégrant dans les jardins d'ornementation où on avait l'ambition de construire des espaces de plus grande qualité spatiale. Il s'est donc intégré à l'Art des Jardins.



Jardin potager d'ornementation du château Villandry ©  
<https://www.chateauvillandry.fr/project/le-potager/>

Cette volonté de construire des espaces de plus grande qualité spatiale doit s'intégrer à la création d'espaces destinés à l'agriculture urbaine, car les solutions qu'on retrouve aujourd'hui quand la population demande des espaces de culture, banalisent l'impact qu'elles ont sur l'espace. Les bacs à plantes dans tous les coins de rue sont une solution facile qui ne répond pas au réel besoin. S'inspirer des ambitions du passé serait porteur d'idées fortes. Bien sûr, on ne parle pas de copier les réponses car elles répondaient à une attente bien différente d'aujourd'hui.

Penser l'esthétisme de cette nouvelle agriculture est nécessaire. Elle doit répondre aux attentes des habitants, elle doit répondre à des problèmes de production, mais elle également doit intégrer chaque élément dans le système général.

Pour savoir comment dessiner cette agriculture, il faut d'abord penser la question du choix du type de végétation à planter. Cela va clairement influencer les aménagements nécessaires et le visuel de chaque lieu. Cependant également, si les choix ne sont pas adaptés, ils pourraient créer des désagréments aux voisinages.

Comme énoncé plus haut, il serait possible de créer un parc rural ce qui sous-entendrait qu'on pourrait faire varier les types de cultures et les choix de dessin suivant les enclaves. Cela offrirait une grande palette de produits à consommer aux habitants, et permettrait à une grande faune de se développer et s'épanouir. De plus, chaque lieu aurait sa propre identité que les habitants et les promeneurs pourraient découvrir tout au long du tracé fait par le boulevard.

Nous pouvons comparer cette démarche d'analyse sur comment réinsérer de l'agriculture au Thiers-à-Liège à un projet réalisé en 2018-2019 lors d'un atelier de paysage dirigé par Rita Occhiuto et Bénédicte Henry. Le site était la Chartreuse, un ancien fort militaire abandonné. La démarche invitait à planter un jardin botanique, c'est-à-dire un milieu où l'homme prend soin de la nature en ville. La Chartreuse, le site choisi pour cette expérimentation, a été soumis à une analyse qui nous a demandé de nous rendre à de multiples reprises sur le site. Chaque fois de nouveaux promeneurs nous expliquaient pourquoi ils venaient s'y balader. Plus notre analyse avançait, plus nous nous rendions compte, mes collègues et moi, que toutes les qualités étaient déjà là. On retrouvait une grande partie des plantes, les premières colonisatrices d'un lieu, qui auraient pu être à l'origine de notre nouveau jardin botanique. Les chemins étaient déjà tracés par le simple passage des promeneurs. Les anciens matériaux de recouvrement du sol ont permis à différentes plantes de s'y insérer et de croître selon des temporalités de croissance très différentes en créant ainsi déjà des sous-espaces, montrant déjà des différentes évolutions possibles. Au lieu de tout détruire pour projeter du nouveau, nous avons pris la décision de conserver un maximum en jouant sur les points forts et de caractère à partir desquels créer des lieux uniques. Par contre, les points faibles ont été traités comme des milieux à transformer pour créer des nouveautés s'ajoutant aux qualités déjà présentes.

## « CECI EST PLUS QU'UN JARDIN BOTANIQUE

### *Moteurs de résistance*

*Le jardin Botanique du XXI siècle est un jardin d'émotion qui va au-delà de la simple connaissance scientifique des matériaux végétaux ; il s'agit de rattacher l'homme à la nature. Il va parcourir, découvrir, et vagabonder au travers de milieux aux temporalités différentes. C'est une approche humble de la nature, ce n'est pas l'homme qui dicte à la nature ce qu'elle doit faire mais bien la nature qui impose sa loi.*

*L'objectif de ce jardin n'est pas de diriger la nature mais plutôt de l'accompagner et de la contempler. L'homme est ainsi enchainé à cette nature, il va la parcourir et la découvrir.*

*Ces expériences sensorielles permettent à l'homme de redévelopper sa curiosité, de se questionner et de se créer une aventure au travers d'yeux d'enfants. Il se crée un imaginaire sur base des sensations qui le parcourent.*

### *Le site*

*L'univers de la Chartreuse à Liège rend possible la philosophie de l'imaginaire paysager. Le site se situe sur les hauteurs de la cité ardente et l'ensemble, composé d'un vaste parc en friche et d'un ancien fort en ruine, est convoité par divers investisseurs.*

*Dans ce magnifique lieu, où l'histoire et l'abandon se mêlent, une nature sauvage reprend ses droits. Cette force vitale qui se faufile dans les moindres interstices, faisant pousser cette petite graine qui donnera naissance à ce grand arbre.*

*Les remparts qui défendaient des agressions gardent leurs positions mais ne défendent plus l'homme mais son cœur de l'agression foncière.*

### *La politique*

*Ce jardin est politique car son objectif est de sauvegarder ce site. Il peut être plus qu'un lieu de connaissance, il peut être la prémisse d'une nouvelle ère où l'homme ne s'approprie plus le paysage et détruit tout pour ses besoins mais plutôt où il compose avec la nature. La chartreuse est en effet menacée par une agression foncière de plus en plus forte. Des promoteurs veulent faire valoir*

*leurs droits et y construire sans aucun intérêt de sauvegarde.*

*Cela supprimerait la position dominante de la Chartreuse dans le maillage vert liégeois et empêcherait la création d'un système à l'échelle territoriale.*

*Pour permettre ce changement de mentalité, il faut faire évoluer le rapport de l'homme à la nature. On ne prend plus le temps de connaître le territoire en le parcourant. On est dépendant de la vitesse de la société qui nous tire de plus en plus vers un manque de compréhension du paysage. On ne réalise pas la beauté cachée du fort, qui pourtant regorge de lieux inédits et féériques. L'image du site vue au départ comme un espace défendu et infranchissable est maintenant perçue comme un contenant de biodiversité.*

*Le projet*

*Par le projet, comment redonner vie à un paysage abandonné dans le contexte économique du XXI siècle ? Comment faire valoir sa place de parc urbain ? Faut-il intégrer du logement dans le site ? Peut-il se suffire à lui-même ? Un espace public non bâti peut-il être, à la fois, abandonné et de grande qualité paysagère ? La Chartreuse peut-elle encore exister dans notre temps et dans notre espace et si oui, sous quelle forme ? Quelles sont les limites du projet ?*

61

*L'intervention doit être douce et évolutive, le jardin est en mouvement et on vient s'y faufiler par des tracés qui invitent le visiteur à sortir des sentiers et à découvrir par lui même le lieu.*

*Les choix s'appuient sur les éléments caractérisant le site mais qui ne sont pas visibles aux yeux de tous. Ces composantes du lieu sont subtiles et délicates et demandent une attention particulièrement fine. Dans ce contexte fermé de défense du fort, le subtil jeu entre nature abandonnée, nature accompagnée et nature contrôlée permet la découverte de façon intuitive. Il s'agit de ne pas faire un jardin qui oblige mais un jardin qui suggère.*

*Dans cette réflexion, l'enjeu est de concilier relations humaines et composantes de la nature en accompagnant par le projet ce qui existe déjà.*

*Et si finalement, on ne touchait à rien ?  
Et si on laissait la nature s'exprimer ?  
Serait-ce vraiment une perte de contrôle ?  
Où simplement une façon de remercier la nature de tous ce qu'elle nous offre  
? »<sup>41</sup>*

C'est avec cet œil qu'il faut voir le Thiers-à-Liège. Tout l'engrais pour réaliser un changement est là. Ce qui est présent sera porteur de ce qui deviendra, s'inspirant des qualités déjà à notre disposition et revoyant à ce qui n'est plus viable pour apporter de la nouveauté.

Il pourrait devenir un véritable exemple de compréhension de ses espaces verts. Créant ainsi un grand parc rural avec les fragments restant d'un passé agricole qui, assemblé avec les besoins actuels, recomposent la ville face aux nouveaux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Il prouve que les espaces verts vacants ne sont pas à voir comme des lieux à combler pour maximiser la rentabilité urbanistique mais comme des lieux à offrir à ses habitants afin de faire émerger à nouveau la campagne en ville.

---

41 Delvaux Flora, Peterkenne Marie, Simon Thomas : Texte de présentation d'un projet de paysage sur la chartreuse à Liège



« Le monde déteste le changement, c'est pourtant la seule chose qui lui a permis de progresser. »

Charles F. Kettering

# IV. Hypothèse de changement

Le choix du site s'est fait à partir de trois critères. Le premier, concerne la taille. Il doit être d'une taille suffisante pour continuer à accueillir les jardins présents, tout en conservant assez d'espace pour d'autres activités.

Le deuxième, concerne le type de milieu dans lequel il se trouve. En effet, il s'agit de sites en milieu urbain qui entretiennent des relations ville/territoire peu évidentes.

Et finalement le troisième, de nature plus subjective, concerne l'intérêt que ce milieu suscite. Je suis tombé sous le charme de ces jardins, non par leurs dessins, mais par l'audace des locataires de décider d'en faire





©Thomas Simon



©Thomas Simon

des jardins et non de l'habitat. Surtout au vu de sa position en bordure de rue qui pourrait attirer de nombreux promoteurs. Justement, c'est cette position qui nous laisse apercevoir ce qui s'y déroule, qui nous donne envie de le visiter. De plus, il existe une forte proximité avec l'habitat, les jardins et la quatrième façade sont en contact direct avec le site et même en une rare occasion un logement prend place à l'intérieur.

Le site fait approximativement neuf hectares. De larges portions de terres appartiennent à la ville qui loue à l'année des parcelles pour une bouchée de pain. La majorité des locataires utilisent donc ces terres à des fins agricoles. L'ensemble des terrains formant le site sont dans une pente constante qui va du Nord-Ouest au Sud-Est. Ils sont destinés essentiellement à des jardins, des prairies et des pâturages pour des moutons, des poules et même, plus surprenant, de trois biches et un cerf. Chaque locataire se suffit à lui-même. Ils ont généralement chacun leur abri de jardin, leur barrière et le nécessaire qui leur permet de cultiver ou élever quelques animaux. Tout cela est mis en place par les habitants qui payent une location à la ville sans que celle-ci ne fournisse rien de plus que le terrain. C'est justement ça qui fait pour certains le charme et pour d'autres la laideur du site, avec une grande diversité de matériaux et de barrières.

67

Le site est délimité par les rues Charles Gothier, Renardi ainsi que par le boulevard Ernest Solvay. Sa limite est dessinée parfois par de l'habitat mitoyen du type de la maison ouvrière et à dans d'autre cas par une haie entremêlée de treillis qui sépare la route ou le trottoir du site. Celui-ci n'est réellement visible et compréhensible que sur l'extrémité bordant la rue Charles Gothier. La tailles de la percée est approximativement de trois-cents mètres. Les deux autres percées sont entravées par des arbres et par le relief qui ne permet pas d'aisément comprendre le paysage. Deux chemins perpendiculaires à la rue Charles Gothier permettent de traverser le site à pied, mais également aux locataires de venir en véhicule acheminer ou extraire du matériel.

L'état de l'habitat entourant le site paraît encore bon, les façades sont entretenues ainsi que les trottoirs.

Le site regorge de qualités, mais le dessin actuel ne permet pas d'en profiter au-



trement qu'en ayant un jardin à entretenir. Pourtant en l'offrant à plus de monde, ce magnifique site pourrait éduquer la population au paysage commun.

### **Type de sol**

La plus grande partie des terres du site est composée de sol limoneux à drainage naturel. Il s'agit d'un excellent sol, adapté pour la culture de fruits et de légumes. Ceci n'est pas surprenant au vu de l'utilisation des terres du Thiers-à-Liège comme vergers dans les années 1770.

C'est une terre riche en limon. Elle s'oppose au sol sableux et argileux car elle est formée de grains intermédiaires. La force de ce sol est sa charge en éléments nutritifs pour les plantes. Ceci les rend avantageux pour la culture. Ses autres atouts sont qu'il est facile à travailler, qu'il se réchauffe vite et donc qu'au printemps on peut rapidement cultiver. Il est également perméable à l'air et à l'eau.

La faible présence d'argile et de sable, rend le sol fragile et moins stable. Son second point faible est qu'il peut s'appauvrir rapidement si on n'y fait pas attention, car ses éléments nutritifs ont besoin de temps pour se régénérer. Des solutions assez simples existent. Par exemple : la rotation des plantes. Certaines plantes sont plus voraces et appauvrissent le sol. Par contre d'autres les enrichissent.

D'autres solutions telles que recouvrir la terre de composte ou autres paillis qui vont enrichir le sol en calcium et humus sont intéressantes. Cependant, le visuel n'est pas toujours des plus beaux. On peut recouvrir de paille, ce qui va avoir pour effet de protéger le paillis en hiver, apporter une odeur agréable et être visuellement plus intéressant.

Les plantations sur ce type de sol sont variées. On peut très bien y planter des arbres fruitiers, y faire du maraîchages et y planter des arbres, arbustes et fleurs d'ornementations.



## Action de la ville

Orthographie WalOnMap retouchée



Une ZIP 2 et 3 est en cours depuis 1994 sur l'axe séparant le site de la cité du Tribouillet.

Cette ZIP est présente car la dégradation progressive entraîne la désertion du quartier par la population. Des aides financières publiques à la rénovation devraient être libérées.

Vingt-cinq ans plus tard rien n'est encore fait. Cependant cette ZIP est une force pour notre propos. La problématique qu'elle pointe est constituée par sa position à la limite entre le joins entre la cité et le site. Cette limite est faite par une route fortement empruntée. Celle-ci crée une barrière nette entre les habitants de la cité et l'espace vert dont il pourrait profiter. Surtout qu'une bonne partie des locataires des terrains viennent de cette même cité, mais vu la dangerosité

de traverser la route seule ceux qui ont un terrain la traverse. Le problème ne vient pas uniquement de la route, les abords de l'espace vert ne sont absolument pas aménagés, tout comme ceux de la cité également.

Cette ZIP va aider à la remise en cause des relations inter milieu permettant d'intégrer la démarche d'agriculture urbaine au mieux et de revoir le système de fonctionnement du site

Le seul petit bémol vient du plan de secteur, car nous sommes en zone rouge. Ceci signifie que seul de l'habitat peut s'y développer. Cependant l'actuelle utilisation du site et les objectifs portés par cette démarche pourraient permettre d'y déroger. Nous pourrions également proposer un habitat de qualité qui respect et s'intègre au mieux





« Nous ne voyons jamais les choses telles qu'elles sont, nous les voyons telles que nous sommes. »

Anaïs Nin

## Un changement à entreprendre

Le site, ce grand espace vert appartenant à la ville, lieu de culture, d'agriculture d'échange, est-il apte au changement ? Quelle est la sensibilité du paysage, du territoire à changer ? Quelle est la capacité d'un utilisateur à accepter le changement ? Ces questions vont suivre ce TFE jusqu'au bout, remettant toujours en cause cette approche.

Quand on entreprend la remise en question d'un concept largement exposé et dont les rouages commencent à être bien fixés, on risque de se heurter aux utilisateurs qui ne voudront pas remettre en cause les façons de faire et d'agir sur l'espace, car satisfaits de ce qu'ils ont. On ne peut pas leur en vouloir, car obtenir un lopin de terre pour y cultiver ce dont ils ont besoin n'est pas évident. En tant qu'architecte notre rôle, qui pousse tous les jours à une nouvelle réflexion, est d'essayer de remettre en cause des systèmes de vie, et d'exploitation de l'espace pour peut-être offrir à la population une meilleure solution.

Dans cette démarche, il ne faut pas prôner une solution unique et parfaite car elle n'existe pas. Comprendre les problèmes et exploiter les potentiels du site est primordial pour obtenir une réponse sensée et qui peut-être, pourrait être à nouveau exploitée à divers endroits, tout en s'adaptant à celui-ci.

La volonté d'aller de l'avant améliorer faire peur et se laisser aller à la facilité de ne pas changer et d'accepter la situation actuelle est trop simple. Cependant le changement ne doit pas venir uniquement des citoyens. Des professionnels doivent intervenir afin de formuler un avis scientifique ou objectif. Comme le dit Victor Hugo, « un grand penseur est un bienfaiteur public ». L'architecte est un penseur, il pense : l'espace, la ville, l'architecture, les relations, l'esthétique, l'humain, l'ergonomie, les matériaux, les sensations et encore bien d'autres choses. L'architecte doit par son intervention valoriser un milieu et pour cela il doit changer les choses, permettre au monde d'ouvrir les yeux sur le changement. Montrer qu'il est possible et surtout mieux pour eux.



©Thomas Simon



©Thomas Simon

Et c'est justement ce que cette démarche va bousculer ; les gens.

Le système de jardin qu'on retrouve sur le site est approximatif. Et cela parce que chaque jardin est unique, cette différence est la résultante d'une grande palette de barrières, cabanons de palissades qui sont bien souvent uniques. Les locataires ayant libre droit sur leur parcelle, peuvent en jouir comme bon leur semble, cela leur laisse donc libre droit sur quel matériau acheter ou réutiliser. Chaque parcelle est la résultante d'un parcellaire morcelé où l'on retrouve à l'intérieur des nouvelles divisions en jardin. Actuellement, ceux-ci sont exploités par des habitants du Thiers qui y cultivent un petit potager où ils élèvent des animaux de types poules et moutons. Toutes ces différences de jardin ne sont pas vues de la même manière par tout le monde, deux points de vue dominant.

Dans un premier temps, on retrouve dans la population une part qui trouve le site beau et bucolique. Ils voient le jardin comme un lieu unique et fait par les moyens limités. Cela le place à une échelle humaine, le rapprochant presque des principes éthiques de la permaculture :

- I. Prendre soin de la terre
- II. Prendre soin de l'homme
- III. Partager équitablement

Dans un second temps, on retrouve l'autre part, ceux qui trouvent cela trop différents et peu accueillant, se sentant rejetés du site et non voulus. Ce sentiment est la résultante du manque de clarté du site, ses entrées, ses limites, cette ligne entre le public, le semi-public, le semi-privé et le privé est très fine ici ; il est difficile de savoir où elle se trouve et où il est possible de la franchir.

Ces deux points de vue donnent une approche du site vraiment différentes, donnant l'impression que respecter les idées des uns c'est nier celles des autres, pourtant chaque point de vue peut être complémentaire et permettre une réponse juste et mesurée.

## Enjeux du paysage

Les deux points de vue précédents peuvent être le terreau de notre recherche, ceux-ci soulèvent des problématiques fortes, engendrant un questionnement un peu plus large que la zone du site, nous parlons de la route et de la cité.

### La disparité comme qualité

Le lieu crée une hétérotopie<sup>42</sup>, ces jardins qui hébergent un imaginaire bucolique, donnant envie de s'y pavaner et qu'à chaque tournant y découvrir une plante, un insecte, un animal. Cet imaginaire certain l'envisage uniquement accessible par cette hétérogénéité de jardin, pensant que le non-organisé est synonyme de beauté, qu'une nature abandonnée offre plus qu'une nature contrôlée. Pourtant cet imaginaire peut facilement se développer dans un labyrinthe, le simple fait de ne pas savoir ce qu'il y a derrière une haie peut attiser la curiosité, également le jeu de dévoiler parcimonieusement des moments de nature abandonnée dans une nature contrôlée produit des effets similaires. Cela prouve que créer un imaginaire peut se faire par de multiples actions. Celles-ci devront être jaugées et affinées à chaque instant.

78

### Limite

Les ouvertures du site ne sont pas nombreuses, les accès et vue de la rue Renardi sont peu connus et peu mis en évidence. De surcroît, les bâtiments à rue ne laissent pas imaginer tout ce qu'il se passe derrière. Les deux plus importantes sont situés sur le boulevard au niveau de la maison des jeunes et sur la rue Charles Ghotier, où l'ouverture la parcourt sur son entièreté. Dans ces deux ouvertures, on perçoit une partie du site et on en comprend sa fonction. Pourtant la barrière faite par les haies tout le long de la percée crée un effet de rejet pour certain qui voudrait s'aventurer sur le lieu et le découvrir. Ajouté à cela la non détermination d'une entrée claire et d'une route dont la largeur et la fréquentation est importante, vous accentuez le rejet perçu par la population. Créant ainsi une barrière pour tous ceux qui voudraient la traverser, seulement un passage piéton

42 Concept créé par Michel Foucault en 1967

permet de le faire de la cité vers le site. Cet axe qui est une percée, un raccourci du boulevard, est assez problématique, il enlève au boulevard sa fonction d'axe principale. Celui-ci est dessiné de haut en bas du Thiers, sur toute sa longueur il est accompagné par de magnifiques arbres. Il joue avec le relief, souvent en ligne de rupture, il offre des vues sur Liège. Des aménagements d'accotement lui permette de gérer au mieux ses relations avec l'habitat cela se ressent principalement au niveau de la cité où son dessin coïncide parfaitement bien avec l'implantation des bâtiments qui sont justement plus imposants que ceux retrouvés dans la cité afin de mieux composer avec la largeur du boulevard et des grands arbres. Celui-ci est justement en porta-faux sur un espace vert, berceau d'une flore mais surtout d'une grande faune. Seul l'état de son revêtement, au niveau de la cité du Tribouillet, est insuffisant. Tout pousse à se tourner vers lui et à diminuer l'impact de la traversée, offrant un rapport plus intime et plus convivial entre la cité et le site. La percée ne serait plus un élément de division mais d'addition, rendant à la cité sa tranquillité et la rapprochant du site.

### **Les usages**

La fréquentation du site est assez faible, elle se compose essentiellement des locataires qui viennent entretenir leur jardin, discuter avec les voisins et profiter de leur terrain. On retrouve également quelques voisins au site qui viennent discuter, échanger et partager des moments avec les locataires. On retrouve approximativement une cinquantaine de jardins, ceux-ci ne vont profiter qu'à un mesurage optimiste à deux-cents-cinquante personnes, de part ce que le sol va produire et dont le propriétaire va faire profiter sa famille. Personne ne vient s'y balader, les deux chemins qu'on retrouve sont utilisés uniquement pour accéder à un jardin ou pour traverser le site pour se rendre sur un autre côté. On ne retrouvera aucune famille venant s'y promener, s'y délasser ou même venir montrer aux enfants comment on cultive car rien n'est mis en place pour ça. Comme déjà dit plus haut, rien n'y invite. De plus, aucun tracé propice à la balades n'est possible et aucun aménagement pour permettre des temps de repos ou d'arrêt n'existe.

Les espaces verts ne sont pas nombreux à Liège. En avoir un de neuf hectares

situé en bordure du centre dans un quartier en plein essor (actuellement 4634<sup>43</sup> habitants) est une réelle plus-value. Conserver les jardins est une évidence. Rien ne pousse à exproprier les locataires pour un faire un nouvel espace. Cependant, l'actuelle implantation des jardins suit un parcellaire aléatoire.

## Esquisse de projet

80

Actuellement les jardins existant au Thiers-à-Liège sont la résultante d'actions spontanées des habitants qui louent une parcelle pour y cultiver et y élever des animaux. Ces actions apportent une hétérogénéité des jardins en termes de forme, de matériaux et d'entretien. Revenir sur l'état de ces lieux et en revoir l'organisation pourrait être une action de requalification spatiale qui ne signifie pas mépriser l'existant, ni le renier. L'objectif d'une réorganisation, que nous souhaiterions pour cet espace d'exception qu'est le site des jardins potagers, est de rendre noblesse et reconnaissance à un espace à typologie rare à Liège, en permettant de passer du jardin spontané à une forme de jardin composé capable de lui rendre une nouvelle valeur esthétique. Celle-ci sera la résultante d'un dessin émanant d'une analyse fine des enjeux de l'existant. Ce dessin est important. Il se fera porteur des principes du discours énoncé plus haut, tout en conservant ce qui doit l'être avec respect des idées qui ont poussé ces habitants à venir cultiver là. Ainsi il sera possible d'une part, de conserver la pratique de jardiner, en invitant d'autre part, les gens à prendre conscience de l'existence d'une beauté ou d'une valeur à faire reconnaître afin de faire preuve des bienfaits multiples liés à la volonté de revenir à ce « jardiner le monde »<sup>44</sup>

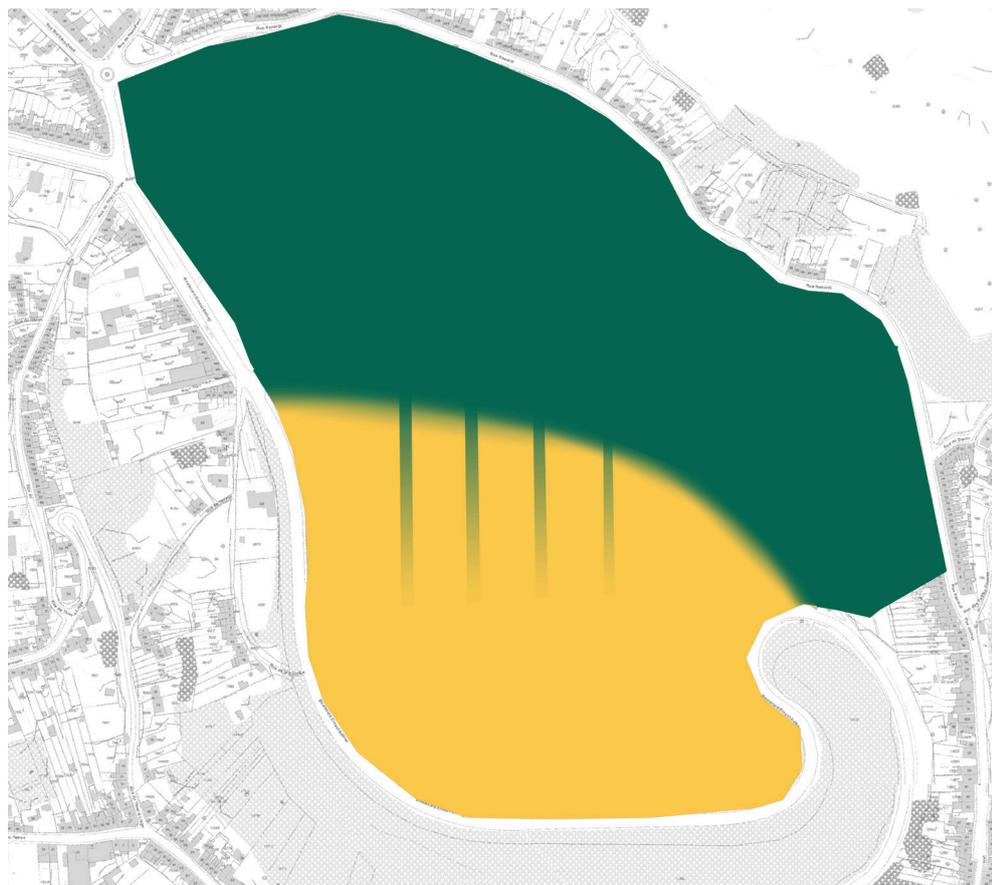
Le site porte en lui déjà les traces d'un passé agricole et d'un présent horticole. Le futur ne peut être que la continuité de ce qui a déjà été développé.

Même si les problématiques sont multiples, les qualités le sont tout autant. Pour permettre une évolution de ce qui est, un subtil jeu entre dessiné et accompagné doit se faire.

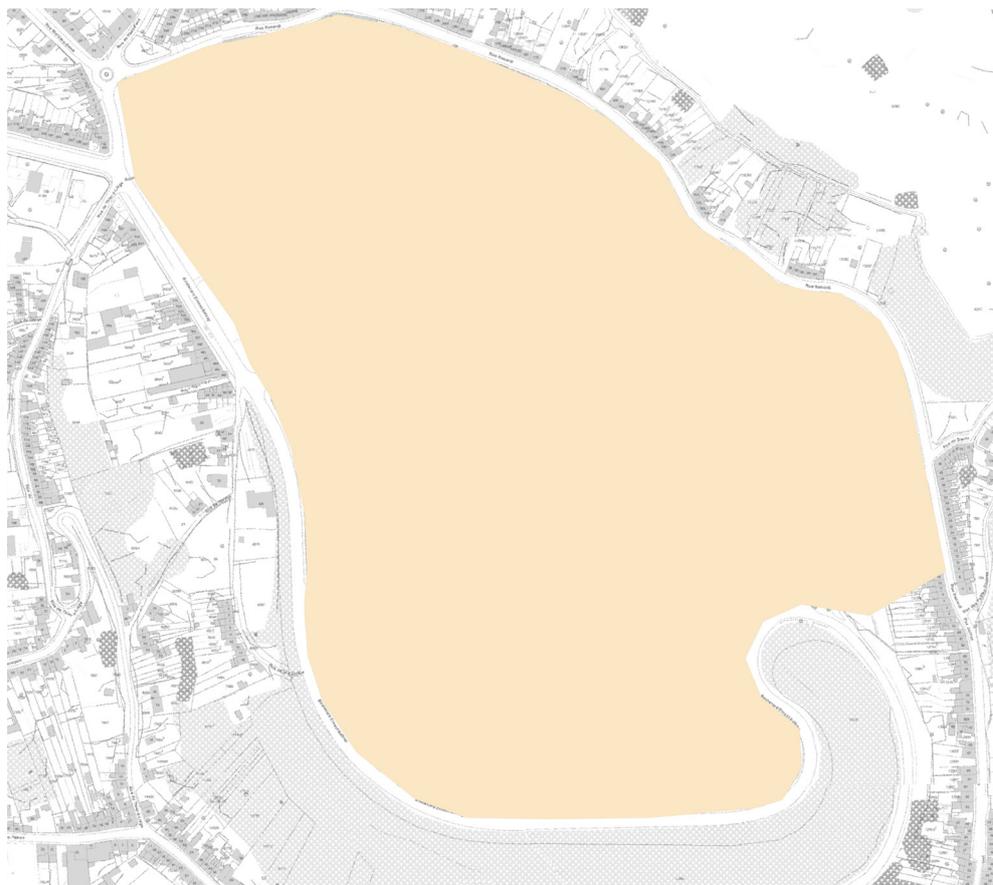
---

43 Tableau de bord de la population liégeoise - 2015

44 Repton



Actuellement, la cité-jardin et les potagers forment ensemble le grand plateau du Tribouillet mais qui est divisé en deux par la rue Charles-Gothier. D'un côté on retrouve la cité et de l'autre les potagers. Cette route est venue désenclaver le boulevard de sa fonction principale en permettant un raccourci que tout le monde emprunte. La quantité de voitures et le non-respect des limitations de vitesses accentuent cette division. L'insécurité qu'amène cette route pousse les riverains à se garer sur les trottoirs du côté de la cité au lieu de la route qui est pourtant assez large pour le permettre. Les trottoirs sont également à revoir, ils ne sont pas prévus pour des personnes à mobilités réduites. Celui présent du côté des jardins est en terre et tous les 30m un lampadaire y prend place. Du côté de la cité, tous les cinquante mètres, il faut traverser et pourtant aucun passage pour piétons n'existe. De plus descendre et remonter une bordure aux angles carrés pour une personne à mobilité réduite n'est pas évident.



82

L'objectif porté par ce TFE est de réaliser un système paysagé agricoles dans lequel des espaces verts seraient dédiés à de l'agriculture. Dans ce sens, chaque espace possède ses caractéristiques. Les jardins sont fondamentalement reliés à la cité, soit de manière typo morphologique, en faisant partie d'un même plateau, soit de manière sociale, car actuellement une partie des jardins sont exploités par des habitants de la cité. Le premier objectif serait donc de recréer un ensemble cohérent entre la cité et les jardins et d'en améliorer les marges. Pour ça, la route va devenir à sens unique ce qui va permettre de lui faire perdre de sa largeur pour atteindre les 3,5 m. Le revêtement du sol va aussi changer, les pavés de pierres situés sous le revêtement bitumineux vont être remis à neuf. Ces deux changements vont avoir tendance à obliger les conducteurs à ralentir. Le sens unique ira du bas vers le haut, ce choix s'est basé sur deux arguments, le premier est pour conserver une certaine facilité aux habitants de la cité pour rentrer chez eux, car le sens unique ne commence qu'après la rue Alphonse Tilkin. Le deuxième serait pour ne pas changer le trajet du bus, il n'emprunte la route que pour monter, alors que pour la descente il passe par le boulevard.

Une fois la route rétrécie, on se retrouve avec huit mètres de libre, de quoi intégrer une piste cyclable qui serait également continue sur tout le boulevard pour pouvoir s'intégrer au système qui serait mis en place, mais également de créer des trottoirs assez larges pour se croiser et discuter. Le reste serait recouvert en prairie fleurie raisonnée pour amorcer l'entrée dans le nouvel espace potager. Des bancs et des arbres seraient parsemés tout du long pour agrémenter l'entrée du site et continuer à favoriser la rencontre qui pourrait se prolonger dans les jardins. L'importance de la route sera assez diminuée pour qu'elle ne paraisse plus comme une division mais qu'il y ait une continuité entre la cité et les jardins.

Pour pouvoir offrir le site à plus de monde et l'intégrer plus adéquatement dans le système paysagé évoqué plus au haut, il faut tenter de redessiner l'espace dans le respect des habitants du site, qu'il soit locataire ou propriétaire, ceux-ci ne seront pas être expropriés. Les locataires de parcelles qui exercent une activité de jardinage ou d'élevage seront eux un peu perturbés, mais tous recouvreront d'une nouvelle parcelle de jardinage de taille similaire à celle précédemment louée.

83

Quand on parle d'offrir le site à plus de monde, on souhaite permettre aux habitants ne possédant pas un jardin de pouvoir profiter d'un espace vert près de chez eux pour venir s'y balader ou s'y prélasser. Mais également, cela pourrait évoquer à nouveau des ambiances disparues et des modes de vie qui ont précédés les dernières phases de développement du quartier. Pour revenir à des modes de vies plus simple et plus respectueuse de la nature.

Ce nouveau dessin permet d'augmenter le nombre de jardin de 20% et de créer trois grands espaces permettant d'élever des animaux. De plus, l'aspect communautaire est très important. Il est l'essence même de la collectivité et du partage. Les anciens qui cultivent peuvent apprendre aux jeunes et moins jeunes comment fonctionnent les cycles de cultures, les semis, les mises en place de plants aux essences régionales, les types de coupes, les entretiens, etc. Toute cette énergie mise au partage et à l'échange renforce les liens qu'ont les citoyens avec la nature. C'est ce que cette nouvelle mise en forme essaie de développer en permettant de déambuler librement à travers les espaces d'entre-deux for-

més par la disposition des lots de terres à cultiver. Cela permettra la rencontre et de pouvoir observer comment tout un chacun cultive et entretient son jardin. Des chemins plus clairement définis pourrait être une suggestion possible, permettant de traverser le site sans marcher dans l'herbe et offrant la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'également le parcourir, mais on pourrait revenir aux idées portées par certains paysagistes anglais qui pour copier la nature, ils ont pensé de ne pas marquer du tout le sol par les tracés des cheminements. Il est vrai qu'il s'agit d'une solution qui peut détruire le gazon, mais un entretien en prairie fleurie raisonnée pourrait peut-être aider à réinsérer une plus grande atmosphère de «nature en ville»<sup>45</sup>.



La nouvelle forme des jardins a été inspirée d'un projet réalisé par l'architecte paysagiste C.Th. Sørensen :

« Il est née en 1893 et il est devenu l'un des leaders des architectes paysagistes Danois de son temps. Il est maintenant considéré comme l'un des plus grand, un catalyseur à son époque et une source d'inspiration pour le futur ».<sup>46</sup>

Le projet se nomme " The allotment gardens in Nærum" :

« The allotment garden is composed of fifty oval gardens with clipped hedges, which lie in an undulating, grass-covered terrain with common areas to which there is public access. The Gardens lie like small, green oases where the individual's leisure life can blossom within a community. The architectural concept and form have succeeded, and today the park is recognized internationally as a prominent work of garden art of great aesthetic and social value. The concept of the garden colony is special to Danish vernacular culture, and this is one of the finest ».<sup>47</sup>



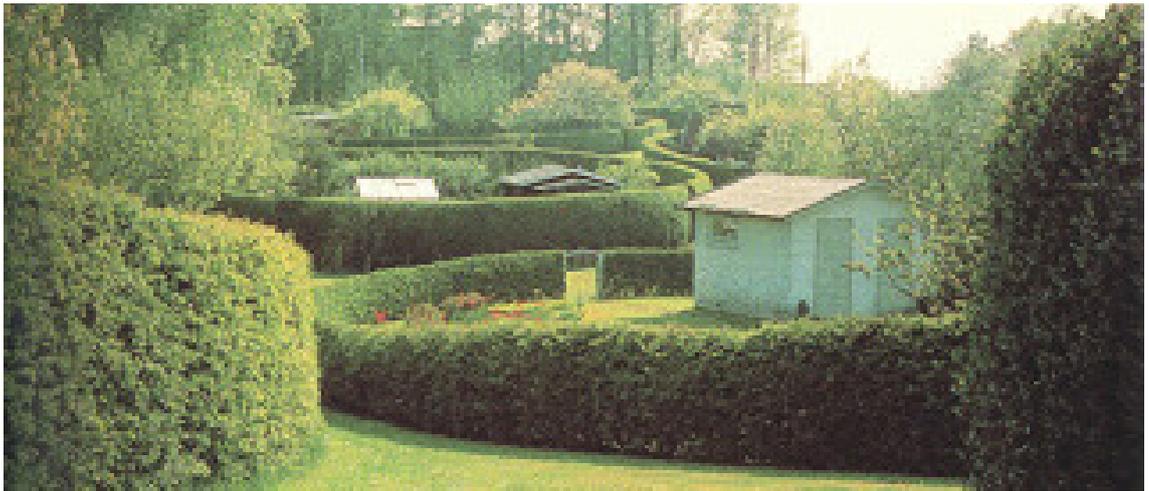
C. Th. Sørensen : " The allotment gardens in Nærum"

46 Traduction personnelle depuis l'anglais : Sven-Ingvar Andersson et Steen Høyer, *C. Th. Sørensen: Landscape Modernist* (Copenhagen: Danish Architectural Press, 2001).

47 Sven-Ingvar Andersson et Steen Høyer, *C. Th. Sørensen: Landscape Modernist* (Copenhagen: Danish Architectural Press, 2001).

Le choix de s'inspirer de ce projet pour réaliser l'esquisse de ce que pourraient devenir les jardins potagers, est venu de l'étonnement de la qualité des relations public/privé que Sørensen a réussi à établir. Grâce aux haies, le public sait où il peut aller et comment se déplacer dans le parc. La hauteur de la haie offre une proximité plus ou moins grande avec le "cultivateur", lui permettant d'échanger avec les passants ou d'autres cultivateurs s'il le désire. Le public peut ainsi parcourir le parc à son bon vouloir et gérer ses interactions sociales.

C. Th. Sørensen : " The allotment gardens in Nærum "



Le lieu se voulant devenir un parc, le choix des ovales à la place de formes plus traditionnelles comme le carré ou le rectangle, est venu des espaces inter-ovales qu'il offre. Cela veut dire que lors du placement des ovales, ceux-ci ne sont jamais agglutinés pour pouvoir déambuler librement. De plus, aux croisements, ils créent des places plus ou moins grandes en fonction de l'espacement et de l'orientation des ovales. Ces places peuvent devenir des lieux de rassemblement ou de calme avec un banc et quelques arbres où se délasser.

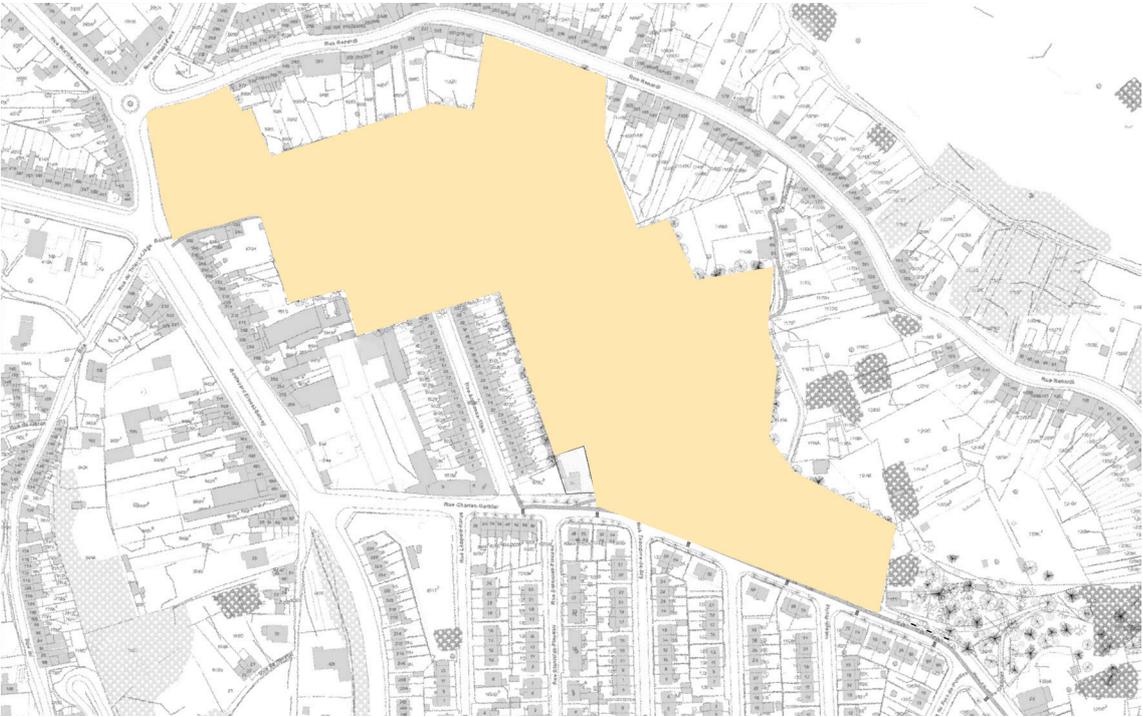
La forme de l'ovale invite à venir s'infiltrer dedans pour voir ce qu'il y a derrière, il invite à la découverte et c'est justement ce que nous voulons, que les habitants qui n'appréciaient pas ce lieu puisse le redécouvrir et se l'approprier.

La forme de l'implantation des ovales est la résultante de l'ensemble des parcelles dédiées à de la culture potagère ou à de l'élevage. Dès qu'une des parcelles est habitée de manière officielle ou non, on n'y intervient pas. Le vallonnement du site est pris en compte, il est par chance sur cette partie, en légère pente et ce de manière constante.



C. Th. Sørensen : " The allotment gardens in Nærum "

88



Implantation ©Thomas Simon

Dans cette implantation générale vient s'intégrer les jardins en ovale. Le choix de leurs emplacements et de leurs orientations vient de l'orientation du soleil mais également de l'envie de maximiser le nombre de jardins tout en gérant leur positionnement les uns par rapport aux autres pour pouvoir continuer à déambuler sur le site. Vient avec ce choix l'objectif que dès l'entrée du site, on puisse voir les jardins, car en partant du principe énoncé plus haut que la forme ovale invite à se faufiler et bien que le regard du promeneur soit attiré et que ça attise son envie de découvrir le site.

Pour aller plus loin, nous pourrions envisager de remanier également les jardins derrière les maisons de cité. Ceux-ci seraient réduits de moitié pour chaque maison. On retrouverait ainsi une bande de jardin commune continue sur chaque îlot. Celui-ci serait semi-public, permettant de faire la continuité entre ce qui est mis en place dans les entre-deux formés par la disposition des lots de terres à cultiver et entre les entre-deux formés par l'habitat. Créant ainsi des lignes perpendiculaires de liaison renforçant le lien entre la cité et les jardins.

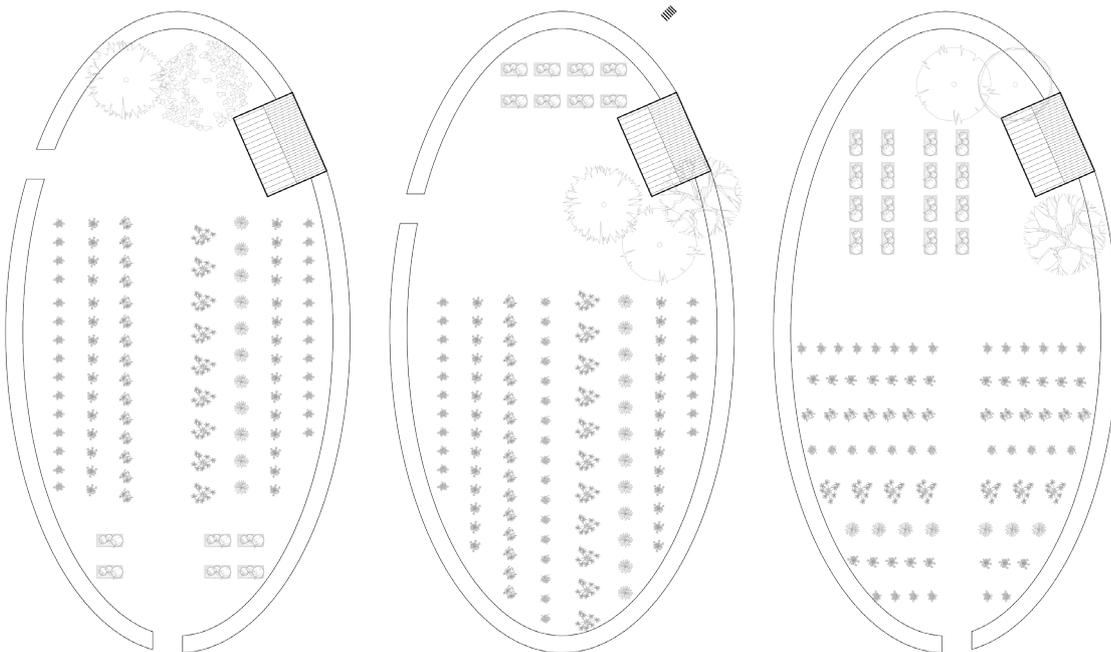
L'implantation générale du parc se passe en arrière de maison, comme dans un îlot. Ces arrières sont comme pour beaucoup le lieu d'étalement des déchets en attente d'être évacués ou simplement cachés par leurs propriétaires. Ne voulant pas intervenir sur l'habitat, nous ne pouvons rien y faire. Une des solutions trouvées est de créer des alignements d'arbres qui filtreraient les vues dans les deux sens. Permettant aux habitants de ne pas être vus quand ils sont dans leur jardin mais de pouvoir voir profiter du paysage quand ils sont à l'étage de leur maison. Et également de limiter les vues du parc sur les déchets laissés par les habitants. L'esquisse de ce projet s'intègre dans le système général d'agriculture du Thiers-à-Liège. Il se raccorde au boulevard par l'entrée présente au niveau de la maison des jeunes. L'aménagement de cet espace n'est pas vraiment revu, il correspond bien au besoin actuel de la maison des jeunes, seule une mise en évidence sera faite. Il est intéressant que la connexion principale du site au boulevard se passe au niveau de celle-ci. Cela va peut-être plus les intégrer dans le projet global et celui du parc.

Les ovales seraient entourés d'une haie les délimitant de l'espace public. À l'intérieur, on y retrouverait systématiquement un cabanon placé au même endroit. Le reste de l'aménagement serait libre au locataire, même le choix de l'entrée serait libre, seule la porte serait imposée. Ce mélange entre élément identique et libre permet d'unifier le tout mais en conservant un côté bucolique. Un juste milieu entre dessiné et laissé aller.

Voici quelques exemples d'aménagement possible ;



C: Th. Sørensen : "The allotment gardens in Nærum"



Proposition d'aménagement d'ovale ©Thomas Simon



« Tout le monde savait que c'était impossible à faire. Puis un jour quelqu'un est arrivé qui ne le savait pas, et il l'a fait. »

Winston Churchill

# V. Conclusion

Conclure ce travail de fin d'études n'est pas une tâche réalisable, car il s'agit en réalité du point de départ d'une recherche pouvant aboutir sur des pistes d'approfondissements diverses toujours relatives au sujet étudié. Le visage que possède le Thiers-à-Liège pourrait encore fortement changer. Les idées développées ne sont qu'une partie de ce qui pourrait émerger de cette recherche. La suite logique serait d'exporter les principes permettant de reconnecter la qualité et l'utilité paysagère aux nouveaux besoins d'agriculture en ville. Une fois les possibilités existantes testées dans les autres espaces disponibles à Liège, ce mode de raisonnement pourrait être expérimenté et vérifié dans d'autres types de villes, en faisant attention aux caractères des tissus de celles-ci et aux potentiels que leurs plans parcellaires offrent encore. Ainsi l'agriculture pourrait réellement compléter un développement où on a oublié les valeurs du sol en soi.

Le principal ressenti que nous avons face à ce TFE est que trouver des solutions viables à un nouveau développement de l'agriculture productive est difficile. Et ce développement risque de faire évoluer considérablement le visage actuel du quartier. Le changement n'est jamais évident car il remet en cause les manières

de penser et de vivre. C'est inconfortable et ça peut être insécurisant. Pourtant le changement est inévitable puisque vivre comme nous le faisons encore aujourd'hui n'est plus viable.

Le paysage urbain n'est que l'évolution du paysage rural. En effet, celui-ci est venu s'infiltrer dans les mailles vertes composées par le relief et les parcelles agricoles. L'agriculture a toujours fait partie du paysage. Elle l'a souvent modifié pour pouvoir s'implanter et elle a toujours été liée à la ville. La notion d'agriculture urbaine est apparue lorsque la ville est venue s'infiltrer sur les paysages agricoles. Intégrer des activités à finalités agricoles en ville est possible mais l'insertion demande un travail de compréhension des modes de composition des parcellaires que l'urbanisation a modifié dans le temps. Les espaces verts vacants font toujours partie du maillage rural et donc possèdent toujours la qualité nécessaire à développer de l'agriculture. Ceux-ci par la volonté des politiques et des citoyens, peuvent encore être transformés en nouveaux espaces agricoles de qualité. Ainsi, de l'action de réinterprétation des marques et des espacements encore existants émergera un "nouveau" paysage. Celui-ci sera composé des permanences du paysage rural à réinscrire dans les limites et les modes d'implantation encore laissés ouverts ou en attente au sein du maillage urbain d'aujourd'hui.

94

Comme la ville s'est développée par «recouvrement» de la campagne, on retrouve dans son système viarie les traces d'un passé rural. Chaque quartier reflète son passé et donc il est possible de s'y appuyer pour tenter de réinsérer des nouvelles mailles agricoles. Ce procédé de réinsertion fine dans les tissus existants montre que la force des caractères de chaque lieu peut influencer le développement et donner des bases solides aux nouvelles actions de transformation des milieux à habiter. Ce ré-dessin continu peut aussi se faire valoir de forces naturelles en cours et, dès lors accepter l'évolution spontanée des mailles végétaux comme des parties collaborant à la transformation humaine.

Le passé agricole du Thiers-à-Liège constitue un argumentaire de grande importance pour le redéploiement d'une nouvelle agriculture. L'étalement urbain, subi par le quartier, a laissé des espaces verts libres. Ceux-ci ont gardé leur caractère

rural mais ils ont perdu en apparence leurs activités agricoles. Ces espaces verts sont disparates mais le paysage urbain nous fait profiter d'un boulevard qui, après des actions de remaniement ou de réinterprétation paysagère, permettrait de relier les différents types d'espaces résiduels entre eux, tout en réorganisant une structuration des terres capable de réintroduire un grand système d'agriculture au Thiers-à-Liège. Cela mêlerait les strates visibles et invisibles du passé et du présent du quartier pour recréer une structure paysagère unique s'inspirant des activités du passé pour répondre aux besoins du présent.

« Rare est le nombre de ceux qui regardent avec leurs propres yeux et qui éprouvent avec leur propre sensibilité. »

Albert Einstein

## Bibliographie

### Ouvrages

Janin, Rémi. *La ville agricole: l'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*, 2017

Clément, G. (1999). *Le jardin planétaire*. Paris : Parc de la Villette : Albin Michel.

Clément, G. (2007). *Le jardin en mouvement : de la vallée au champ via le Parc André-Citroën et le jardin planétaire* (5. éd). Paris : Sens & Tonka.

Corajoud, M. (2010). *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*. Arles : Paris : Actes sud ; École nationale supérieure du paysage.

Gobert, T. (1926). *Liège à travers les âges : Les rues de Liège*. (Vol. 3). Liège : Georges Thone.

Philips, A. (2013). *Designing urban agriculture : a complete guide to the planning, design, construction, maintenance and management of edible landscapes*. Hoboken, New Jersey : John Wiley & Sons.

Pinol, J.-L., & Centre national du livre (France) (Éd.). (2003). *Histoire de l'Europe urbaine*. Paris : Seuil.

Šarapatka, B., & Niggli, U. (2012). *Agriculture and landscape : the way to mutual harmony*.

Valois, N. (2018). *Aménagement du paysage urbain : École d'architecture du paysage, 2003-2013*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

## Articles

Agriculture et ville. *Espaces et sociétés*, 158 = 2014, No. 3. Toulouse: Éd. Érès, 2014.

« Agriculture urbain ». *Géoconfluence*, 2016. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/agriculture-urbaine>.

« Agricultures urbaines » 224, no 4 (2014): 442.

Boukharaeva, Louiza, et Marcel Marloie. « L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie ». *Économie rurale* 325 326, no 5 6 (2011): 176 91.

Chapelle, Sophie. « Quelles alternatives écologiques agricoles ? » In *En quête d'alternatives*, 207 12. *L'état du monde*. Paris: La Découverte, 2017. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2017.01.0207>.

98

Clément, Camille, et Patricia Abrantes. « Préserver les espaces agricoles périurbains face à l'étalement urbain. Une problématique locale ? » *Norois* 221, no 4 (2011): 67 82.

Clément, Gilles. « Nature à lire ». *Raison publique* 17, n° 2 (2012): 173-83.

Drozd, Martine. « La gouvernance alimentaire des territoires urbains en Angleterre ». *Pour* 217, no 1 (2013): 26 32. <https://doi.org/10.3917/pour.217.0026>.

Hubert, Michel, Paul Lewis, et Michel Max Raynaud, éd. *Les grands projets urbains : Territoires, acteurs et stratégies*. PUM. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2018. <http://books.openedition.org/pum/8530>.

« L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations » 25, no 1 (2017): 108.

Lamine, Claire, et Yuna Chiffolleau. « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis ». *Pour* 215 216, no 3 4 (2012): 85 92. <https://doi.org/10.3917/pour.215.0085>.

Pluinage, Jean. « Évolution de la consommation : vers une meilleure qualification des biens alimentaires ». *Pour* 215 216, no 3 4 (2012): 75 84. <https://doi.org/10.3917/pour.215.0075>.

*Quelle ville durable?* Espaces et sociétés, 147 = 2011, No. 4. Toulouse: Éd. Érès, 2011.

Peeters, Aurélie. « La réinsertion des terrils dans leurs paysages : Bernalmont et Belle Vue. Comment les caractères et les situations spécifiques de ces artéfacts participent à une réinvention créative et perceptive du paysage contemporain ? » Université de Liège, 2018.

Occhiuto, Rita. « Thièrs à Liège ....ville, campagne ou ...? » Première lecture paysagère. Liège, 2009.

99

## **Cartes**

Ferrarsi, Joseph. « La carte de Ferraris ». Pays-Bas Autrichiens, 1777. <https://www.kbr.be/fr/la-carte-de-ferraris/>.

Cellule Cartographie - HB/MD. « Âge du bâti ». Liège, 2017. Atlas de la Ville - 4589. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/telechargements/carte-age-du-bati.pdf>.

## **Liens**

« Agriculture urbain », Géoconfluence, 2016, [http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/agriculture-urbaine](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/agriculture-urbaine;);

« définition - Agriculture urbaine », Dictionnaire, LeParisien - SensAgent, s. d.,

<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Agriculture%20urbaine/fr-fr/>;

« Etymologie de agriculture – agraire – agricole », Alorthographe, s. d., <http://alorthographe.unblog.fr/2011/02/19/etymologie-de-agriculture-agraire-agricole/>;

« Etymologie des mots urbain et rural », Alorthographe, s. d., <http://alorthographe.unblog.fr/2011/02/02/etymologie-des-mots-urbain-et-rural/>;

« La stratégie Good Food », GoodFood.brussels, s. d., <https://www.goodfood.brussels/fr/content/la-strategie-good-food>;

« Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ? », Futura planète, s. d., <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/eco-consommation-quest-ce-agriculture-urbaine-4797/>;

**100**

« Sol limoneux », ooreka : Jardinage, s. d., <https://jardinage.ooreka.fr/astuce/voir/431563/sol-limoneux>.